

Prix : **95** centimes

LES MEILLEURS AUTEURS CLASSIQUES
Français et Étrangers

PASCAL

PENSÉES



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26

Fernando Person.

PENSÉES

DE

B. PASCAL

(Édition de 1670)



PARIS

ERNEST FLAMMARION, ÉDITEUR

26, RUE RACINE, 26,

—

Tous droits réservés

PENSÉES

DE

B. PASCAL

Je sçavois quelque chose de Monsieur Je
h. le sçavoir. Je sçavois.

M. Charavay

Vostre humble & très affectueux
serviteur
B. Pascal

NOTICE SUR BLAISE PASCAL

Blaise Pascal est né en 1623, à Clermont-Ferrand. Son père, président à la cour des aides de cette ville, vint s'établir à Paris dès 1626; ayant remarqué chez son fils, encore enfant, une disposition singulière pour les mathématiques, il refusa d'encourager ce penchant. Cependant Pascal, vers sa quatorzième année, trouva seul, en cachette, les trente-et-une premières propositions d'Euclide, dès lors son père n'essaya plus de s'opposer à sa vocation; à seize ans Pascal composa un Traité des sections coniques qui fit l'admiration des savants du temps.

En 1647, Pascal publie ses Expériences sur le vide; il les complète, en collaboration avec son beau-frère Périer, par des travaux de physique très importants qu'il explique dans le Traité de la pesanteur de la masse de l'air et le Traité de l'équilibre des liqueurs (1652).

L'année suivante, en traversant le pont de Neuilly, les chevaux de Pascal s'emballèrent et faillirent le précipiter dans la Seine, la commotion de cet accident fut si forte qu'elle changea complètement sa vie; il se réfugia près de ses amis de Port-Royal dont il devint le redoutable défenseur. En janvier 1656 parut la première lettre de Louis de Montalte à un provincial de ses amis et aux RR. PP. Jésuites sur la morale de ces Pères. Les Jésuites répondirent à cette lettre, et une polémique terrible s'engagea. Pascal écrivit dix-huit

lettres connues sous le nom de Provinciales qui furent condamnées et brûlées par le bourreau en 1657, ce qui ne les empêcha pas d'obtenir un succès considérable.

Malheureusement, Pascal, dont la santé était délicate, se condamnait à des privations et à une austérité incroyables, il ne put résister à un régime aussi rude et il mourut le 19 août 1662.

Dans ses dernières années il s'occupait de réunir les matériaux d'un grand ouvrage sur la religion, ces réflexions, jetées en courant, furent réunies par ses amis qui les publièrent en 1670, c'est ce qu'on appelle les Pensées de Pascal.

AVANT-PROPOS

Nous devons compte au lecteur des raisons qui nous ont fait choisir, pour cette réimpression des *Pensées* de Pascal, l'édition donnée par MM. de Port-Royal, en 1670.

Ces raisons sont de plusieurs sortes. Nous espérons qu'elles se dégageront d'un rapide examen auquel nous allons soumettre les éditions successives des *Pensées*, en nous aidant des travaux dont l'œuvre de Pascal a été l'objet, principalement de nos jours¹.

1. Nous citerons en première ligne, les ouvrages suivants :

Des Pensées de Pascal. Rapport à l'Académie française, sur la nécessité d'une nouvelle édition de cet ouvrage, par V. Cousin. Paris, 1843, in-8. — *De Pascali, an vere scepticus fuerit, disputatio academica*, scripsit A. Thomas. Parisiis, Crapelet, 1844, in-8. — *Pensées, fragments et lettres de B. Pascal, publiés pour la première fois conformément aux manuscrits originaux, en grande partie inédits*, par P. Faugère. Paris, 1844, 2 vol. in-8. — *Lettres, opuscules et mémoires de M^{me} Périer et de Jacqueline, etc.*, Paris, 1845, in-8. — *Études sur Pascal*, par l'abbé Flottes. Montpellier et Paris, 1846, in-8. — *Fait inédit de la vie de Pascal. L'auteur des Provinciales et le chevalier de Méré*, par M. F. Collet. Paris, 1848, in-8. — *Blaise Pascal*, par M. V. Cousin. Paris, Pagnerre, 1849, gr. in-18. — *Pascal, sa vie et son caractère, ses écrits et son génie*, par M. l'abbé Maynard. Paris, 1850, 2 vol. in-8. — *Études sur Blaise Pascal*, par A. Vinet, 2^e édition. Paris, 1856, in-8. — *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, 2^e édition. Paris, 1860, 5 vol. in-8. — *Pensées de Pascal, édition variorum, etc.*, par Ch. Louandre. Paris, 1866, gr. in-18. — *Pensées de Pascal publiées dans leur texte authentique, avec une introduction, des notes, etc.*, par E. Havet, 2^e édition du *Commentaire*. Paris, 1866, 2 vol. in-8, etc., etc.

Lorsque Pascal mourut, en 1662, après cette agonie de plusieurs années si admirablement racontée par sa sœur M^{me} Périer, la première pensée de sa famille et de ses amis dut être de recueillir ses *reliquiæ* pour les sauver de la dispersion et de l'oubli. L'on savait que, depuis plusieurs années, il préparait une apologie du Christianisme; un jour même il avait été amené à développer, devant quelques personnes, le plan projeté de son ouvrage, et ceux à qui il avait donné d'assister à cet entretien étaient encore sous le charme de sa parole. La préface de la première édition des *Pensées*, préface due au neveu de Pascal, l'abbé Étienne Périer, entre, sur ce sujet, dans des détails que nous nous bornerons à résumer. Après être parti de l'étude de l'homme, de sa grandeur et de sa misère, du désir et du besoin qu'il a de se connaître, et après avoir démontré l'inanité des diverses philosophies, Pascal avait amené ses auditeurs en face du peuple juif et du *livre* qui donne la clef de la destinée humaine par ces deux mots : chute et rédemption. Les preuves par les prophéties et les miracles, avec, pour couronnement, la démonstration de la vérité de l'Évangile, telles avaient été les grandes divisions de son discours et telles devaient être celles de son livre.

C'est à l'aide de souvenirs et de documents de ce genre que les amis de Pascal entreprirent de coordonner les nombreux matériaux manuscrits trouvés à son décès; mais il

dut s'écouler quelques années entre 1662 et l'accomplissement de leur projet. Les principaux d'entre eux, Arnauld et Nicole, étaient alors trop occupés aux affaires courantes du jansénisme pour pouvoir vaquer à un travail de cette nature, et, d'ailleurs, la publication qu'ils méditaient eût été, à ce moment-là, menacée de trop d'entraves. Ce ne fut qu'en octobre 1668, au début de cette courte période d'apaisement venue à la suite de la trêve ménagée par Clément IX et appelée par les contemporains la *Paix de l'Église*, que l'on songea sérieusement à réunir les notes de Pascal. MM. Arnauld, Nicole, de Tréville, Du Bois et Filleau de la Chaise, assistés du duc de Roannez, de l'oratorien Brienne et de la famille Périer représentée auprès d'eux par Étienne Périer, fils de madame Périer, l'auteur de la *Vie* de Pascal, se mirent à l'œuvre, non sans avoir hésité quelque temps sur le parti à prendre pour l'exécution du travail projeté. En effet, ainsi que le fait remarquer la préface déjà citée, il s'agissait de choisir entre plusieurs systèmes. Devait-on, par un respect religieux pour le texte original, donner purement et simplement les fragments recueillis dans l'ordre ou, pour mieux dire, dans le désordre de leur transcription ? Devait-on, au contraire, se servir des matériaux laissés par Pascal, en se donnant carrière pour retrancher et ajouter, de manière à *suppléer en quelque sorte* (ce sont les expressions de la préface) *l'ouvrage qu'il voulait faire* ? Le premier de ces systèmes fut vite abandonné ; le second avait déjà reçu un commencement d'exécution lorsqu'on se résolut à adopter « une manière entre deux, » consistant à choisir les pensées les plus claires et les plus achevées et à les réunir par ordre de matières, en écartant les pensées « ou trop obscures, ou trop imparfaites. » Quant au plan de Pascal, celui du moins qui est indiqué par la tradition, il fut jugé inexécutable, d'une manière complète, avec les matériaux

dont on disposait, et des essais récents n'ont fait qu'affirmer à nouveau cette impossibilité.

Les documents recueillis par les écrivains dont nous avons déjà cité les travaux, entre autres une lettre de Brienne¹, donnent une idée assez nette des rôles à assigner à chacun de ceux qui figurèrent, à un titre quelconque, dans ce travail d'édition. L'on y voit, d'une part, la famille Périer moins préoccupée, peut-être, du respect du texte original que de la crainte d'un travail trop complet qui eût détourné la gloire de Pascal au profit de tel ou tel de ses arrangeurs²; d'autre part, le duc de Roannez, partisan du projet dont il a été parlé plus haut, consistant à se servir des notes recueillies pour la composition d'un ouvrage nouveau, et dont le dévouement à la mémoire de son ami se traduit par un zèle insatiable d'éclaircissements et de commentaires; enfin, au-dessus, comme modérateurs, Arnauld et Nicole, peu suspects d'engouement et peu soucieux de l'*effet* littéraire, mais préoccupés avant tout du désir d'assurer au livre le caractère d'édification voulu par l'auteur et de faire oublier les dissidences récentes effacées par la *Paix de l'Église*.

Là était, en effet, un des écueils de l'entreprise. Arnauld s'en explique ainsi dans la lettre suivante adressée à

1. Voir cette lettre dans Sainte-Beuve : *Port-Royal*, 2^e édition, t. III, p. 305.

2. Cette crainte est telle que Brienne se croit obligé (lettre citée) de rassurer M^{me} Périer : «...mais il est certain, dit-il, que s'il (Pascal) vivait encore, il souscrirait sans difficulté à tous ces petits *embellissements* et éclaircissements qu'on a donnés à ses pensées, et qu'il les aurait mises lui-même en cet état s'il avait vécu davantage et s'il avait eu le loisir de les repasser... C'est, Madame, ce qui a fait que je me suis rendu au sentiment de M. de Roannez, de M. Arnauld, de M. Nicole, de M. Du Bois et de M. de la Chaise qui tous conviennent d'une voix que les pensées de M. Pascal sont mieux qu'elles étaient... »

M. Périer : « ...J'espère que tout s'ajustera et que, hors quelques endroits qu'il sera absolument bon de changer, on les (Nicole et autres) fera convenir de laisser les autres comme ils sont. Mais souffrez, Monsieur, que je vous dise qu'il ne faut pas être si difficile ni si religieux à laisser un ouvrage comme il est sorti des mains de l'auteur, quand on le veut exposer à la censure publique; on ne saurait être trop *exact*, etc., etc.¹ ».

Nonobstant les difficultés résultant de la confusion des notes, en partie indéchiffrables, et malgré les tiraillements obligés de toute besogne en commun, ce travail fut assez vivement mené pour que le volume pût être imprimé avant la fin de 1669, et, comme il fallait un certain nombre d'*approbations*, soumis à divers prélats et docteurs. Lorsqu'il sortit de leurs mains, l'année 1670 était commencée; c'est donc à cette dernière date et avec la mention « Achevé d'imprimer le 2 janvier » que parut la première édition des *Pensées*².

L'on a cru longtemps qu'il y avait eu, cette année-là, trois

1. V. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, t. III, p. 340. Le mot *exact* doit s'entendre par rapport à l'orthodoxie.

2. Il existe à la bibliothèque de la rue de Richelieu (V. un article de M. de Sacy publié dans le *Bulletin du bibliophile* d'avril-mai 1852) un exemplaire des *Pensées*, à la date de 1669, qui ne contient ni *errata*, ni corrections dans le texte, ni l'*avertissement* en lettres italiques avant le premier chapitre, ni les *approbations*. Les exemplaires de 1670 ne sont probablement autre chose que ceux de 1669, complétés et munis d'un nouveau titre et des *cartons* exigés par les approbateurs. En effet, M. de Sacy parle (même article) d'un exemplaire de 1670, non cartonné, qui contient au commencement du chap. XX (*On ne connaît Dieu utilement que par Jésus-Christ*) une rédaction « J'admire avec quelle hardiesse quelques personnes, etc. » qui, d'après M. Havet (t. II, pp. 65-66 de son édition (dernière) des *Pensées*), se retrouve dans le seul exemplaire connu de 1669. Ce n'est pas, du reste, le seul carton qui ait été fait : il suffit pour s'en assurer d'examiner la marge intérieure des exemplaires de 1670 : il est visible que plusieurs feuillets ont été remplacés après coup.

éditions *princeps* que M. Faugère¹ jugeait avoir été simultanées, tandis que M. de Sacy² établissait un ordre de date résultant de leur contenu. Dans son opinion, la première édition était reconnaissable à un *errata* de dix lignes portant sur des points de style, presque de doctrine ; par exemple : « ... contre sa raison », *correction* : « ... au-dessus de sa raison » ; la « foy », *ajoutez* : « parfaite », etc. Dans l'autre édition ces corrections avaient passé dans le texte et l'*errata* était purement typographique. Enfin, une dernière édition à la même date ne contenait d'*errata* d'aucun genre et était supposée n'en point avoir besoin. Le *Manuel* de Brunet avait consacré cette hypothèse bibliographique qui a été battue en brèche par la publication d'une note du catalogue de la vente Potier (1870). Il ressort de cette note qu'il n'y a eu qu'une édition originale des *Pensées*, en 1670. C'est celle au nom du libraire Desprez, contenant 365 pages, 41 feuillets préliminaires et 10 feuillets de table, et citée en premier lieu par M. de Sacy. Outre cette édition, le catalogue Potier indique à la date de 1670 : 1° une contrefaçon (365 pp., 36 ff. préliminaires et 11 ff. de table), reconnaissable à un fleuron mis à la place du chiffre de Desprez ; 2° une autre contrefaçon avec le chiffre de Desprez, mais mal imité et d'une mauvaise impression ; 3° une édition (prise par Brunet pour originale) de 40 feuillets préliminaires, 10 feuillets de table et 334 (lisez 358) pages de texte. Cette édition étant absolument semblable à celle qui porte sur le titre : 2° édition, la note que nous citons en conclut que c'est la deuxième édition avec les anciens titres.

Quoi qu'il en soit, le fait de ces éditions successives, origi-

1. Tome I, page XIX.

2. *Bulletin du bibliophile*, numéro de février 1852.

nales ou contrefaites, atteste quel fut le succès du livre. Il fut réimprimé encore dans la même année, comme nous venons de le dire, sous l'indication de deuxième édition. L'identité de texte entre cette édition et celle indiquée en 3^e par le catalogue Potier, a donné à penser à Sainte-Beuve que la deuxième édition avait été faite avec les exemplaires de la première pourvus d'un nouveau titre. Suivant cet écrivain, qui renvoie¹ à une lettre d'Arnauld à M. Périer, du 23 mars 1670, le libraire Desprez, pour couper court au désir exprimé par l'archevêque de Paris, M. de Péréfixe, de voir joindre à la deuxième édition l'attestation de M. Beurrier, curé de Saint-Étienne du Mont, relative à une rétractation des doctrines jansénistes que Pascal aurait faite en mourant, se serait hâté de transformer, de cette manière, la première édition en deuxième. Cette hypothèse semble difficile à admettre si, comme nous le croyons, le catalogue Potier a donné le dernier mot de la bibliographie des *Pensées*.

L'année suivante (1671) parut la *troisième édition*, sans changements dans le texte.

En 1678, nouvelle édition (*quatrième*), également chez Desprez. Outre plusieurs pensées nouvelles, cette édition contenait un opuscule de Pascal : *Qu'il y a des démonstrations d'une autre espèce et aussi certaines que celles de la géométrie, etc.*, et deux *Discours sur les Pensées de Pascal et sur les preuves des livres de Moïse*, par Filleau de la Chaise, sous le pseudonyme de Du Bois de la Cour. Ces trois additions avaient du reste paru séparément en 1672². Le privi-

1. *Port-Royal*, 2^e édition, t. III, p. 349.

2. Et non pas seulement les deux *discours* de Filleau de la Chaise, comme il est dit dans le *Manuel* de Brunet, art. *Pascal*. On trouvera dans ce dernier ouvrage la bibliographie des éditions de Hollande qui ne sont que des réimpressions textuelles de celles de Paris.

lège de cette édition de 1678 fait mention de « la vie dudit sieur Pascal » que l'on se proposait de joindre au volume ; mais la question qui avait déjà été soulevée en 1670, entre Desprez et M. de Péréfixe, en fit ajourner la publication. Dans l'intervalle de 1670 à 1678, M. Beurrier avait retiré l'attestation dont nous avons parlé plus haut, et le *parti* voulait que cette nouvelle déclaration fût mise avec commentaires, sous les yeux du public. Il n'y allait pas moins que de la suppression possible du livre, aussi se décida-t-on à garder encore le récit de M^{me} Périer, qui parut seulement dans l'édition de 1687 ¹ (*Paris, chez Desprez, et Lyon, chez Roux*), faite sur celle de 1678.

II

De nouvelles réimpressions des *Pensées* furent publiées en 1700, 1714 et 1715 ². Jusque-là l'on s'était contenté, si l'on en excepte quelques additions de 1678, du choix fait par MM. de Port-Royal dans les papiers de Pascal ; mais, parmi les éditeurs de 1670, quelques-uns avaient gardé copie de tout ou partie des pensées rejetées à cause de leur obscurité ou de leur imperfection. Une lettre déjà citée de l'oratorien Brienne fait mention d'un recueil de ce genre. Il dut

1. Cette *Vie* avait déjà été publiée à Amsterdam, dès 1684, en tête d'une édition Wolfgang et séparément (*V. Lettres, opuscules de M^{me} Périer, etc.*, publiés par M. Faugère, Paris, 1845).

2. La *France littéraire* de Quérard ne cite que l'édition de 1715.

en exister plus d'un à l'usage des *fidèles* : aussi voit-on en 1727, l'évêque de Montpellier, Colbert, dans une lettre (3^e) à M. de Soissons, publier plusieurs *pensées sur les miracles*, jusqu'alors inédites. En 1728, le P. Des Molets, bibliothécaire de l'Oratoire, dans ses *Mélanges de littérature et d'histoire*¹, mit également au jour, outre *l'Entretien avec M. de Sacy* et les fragments de *l'Art de persuader* et de *l'Amour-propre*, une *Suite des Pensées*, etc., qu'il annonça avoir été extraite d'un manuscrit de l'abbé Ét. Périer, manuscrit dont la trace, dit M. Faugère², est aujourd'hui perdue. Enfin de nouveaux fragments parurent dans l'édition donnée en 1776 par Condorcet, et réimprimée en 1778 avec des *Remarques* de Voltaire³.

Cette édition a, dans l'histoire des *Pensées*, toute l'importance d'une réaction. Jusqu'à ce moment nous avons vu les éditeurs de Pascal s'inspirer, dans la mesure de leurs forces, de l'esprit qui avait présidé à la composition du livre. Avec Condorcet et Voltaire il n'en va plus de même. Nous assistons à la lutte de l'esprit philosophique contre l'esprit de foi. De cette lutte sort une édition tronquée, que Chateaubriand a caractérisée ainsi : « On croit voir, dit-il, les ruines de Palmyre, restes superbes du génie et du temps, au pied desquelles l'Arabe du désert a bâti sa misérable hutte⁴. »

Les divers ouvrages de Pascal avaient été jusqu'alors publiés et réimprimés séparément. Un an après l'édition des

1. Tome V.

2. Tome I, page xxvii.

3. Voltaire avait toute sa vie médité, si ce mot ne jure pas, de se prendre à Pascal. Ses premières *Remarques* datent de 1734. Voir également plusieurs passages de sa *Correspondance* et de ses œuvres légères (*Micromégas*, etc.).

4. *Génie du Christianisme*, 3^e partie, livre II, chap. vi.

Pensées avec les *Remarques* de Voltaire, c'est-à-dire en 1779, l'abbé Bossut entreprit de réunir les *Œuvres complètes* (Paris sous la rubrique de *La Haye*, 5 vol. in-8). Tout ce qui avait été publié des *Pensées* depuis 1670 jusqu'à 1778, c'est-à-dire le texte de Port-Royal avec les additions de 1678, celles de l'évêque de Montpellier, du P. des Molets, de Condorcet et quelques fragments nouveaux empruntés à des copies manuscrites des notes de Pascal, tout cela formait un volume de la nouvelle édition, où l'on adopta, sans modifications sensibles, le texte des précédents éditeurs. Le travail de Bossut se borna à une nouvelle classification des *Pensées* en deux parties : *Pensées qui se rapportent à la philosophie, à la morale, etc.*, et *Pensées immédiatement relatives à la religion*, classification d'une valeur contestable en ce qu'elle mettait à néant le plan présumé de Pascal, et n'ayant même pas le mérite d'une exécution irréprochable. Bossut commit en outre la faute, qui lui est vivement reprochée par Cousin¹, d'intercaler dans son recueil des *Pensées* des extraits des conversations de Pascal qui n'eussent été à leur place que dans un *Ana.*

Le travail de Bossut n'en fut pas moins adopté comme définitif dans toutes les éditions qui suivirent. Celle donnée en 1783 (et 1787) par le P. André, ex-oratorien et ancien bibliothécaire de d'Aguesseau, ne fut qu'une reproduction de Bossut avec retour à l'ancien ordre de matière établi par Port-Royal. De notre temps, les éditions Renouard (1803 et 1812) et Lefèvre (1819 et 1826), ou Didot (1843 et 1866), n'ont fait également que reproduire le texte de Bossut, avec additions de quelques paragraphes nouveaux. Il en est de même, sauf quelques suppressions, de l'édition Frantin (*Dijon* 1835),

¹ *Des Pensées, etc.*, 1843, p. 40 et suiv.

dont le mérite consiste dans les efforts tentés pour restituer le plan de l'auteur.

III

Nous voici arrivé, dans l'historique du livre de Pascal, à la date la plus importante après celle de sa publication. Je veux parler du manifeste lancé, en 1842, contre toutes les éditions publiées jusqu'alors des *Pensées* « par l'un des plus grands esprits de ces temps-ci, promoteur et agitateur en toute carrière (c'est nommer M. Cousin) ¹. » Il serait injuste de ne pas tenir compte à l'écrivain dont nous venons d'emprunter le langage de la part qui lui revient dans cet éclat. Sainte-Beuve, dans des conférences données à Lausanne en 1837, et ultérieurement par la publication des deux premiers volumes de *Port-Royal*, venait d'évoquer, avec la puissance de pénétration qui lui est propre, toute cette période de l'histoire théologique et littéraire du xvii^e siècle, lorsque Cousin fit *irruption* ² dans la cause. Par un rapport lu à l'Académie en 1842, il signala avec « une plénitude de langage au niveau des hauteurs du grand siècle ³ » de nombreuses différences relevées par lui entre le manuscrit des *Pensées* conservé à la Bibliothèque Royale et le texte des diverses éditions. Altérations, suppressions, déplacements arbitraires et inintelligents des éléments du livre fournis par

1. Sainte-Beuve, *Port-Royal*, préface du tome III.

2. *Id.*, *ibid.*

3. *Id.*, *ibid.*

le manuscrit, tels étaient les principaux griefs énumérés dans ce rapport, qui après avoir paru dans le *Journal des Savants* (avril-novembre 1842), fut publié en volume en 1843 et réimprimé en 1844¹.

La nouvelle édition que Cousin semblait appeler de ses vœux fut donnée en 1844 par M. Faugère, en deux volumes in-8² reproduisant, sous le titre de *Fragments, pensées et lettres*, tous les matériaux manuscrits des *Pensées* trouvés dans divers recueils dont l'*introduction* de M. Faugère donne l'historique et la description, et sans autre changement que celui de l'orthographe ancienne en moderne. Nous reviendrons sur la valeur de cette édition. Constatons, avant tout, qu'elle était un très réel service rendu aux lettres, en ce qu'elle mettait à la portée de tous des textes doublement défendus jusque-là par les difficultés qu'offrait leur lecture et par leur classement dans les dépôts officiels. Un suffrage lui a manqué pourtant, celui de Cousin. Il faut lire dans l'ouvrage de M. l'abbé Maynard³ le récit intéressant de cette querelle littéraire. Cousin a reproché ou fait reprocher à M. Faugère de lui avoir *dérobé* les principes de critique contenus dans son *Rapport*, pour en faire une application inintelligente. Il lui a reproché également d'avoir « réimprimé à grand bruit des pièces ayant déjà vu le jour ». La cause de cette irritation serait, croyons-nous, facile à trouver. M. Faugère a peut-être trop perdu de vue que l'illustre professeur avait dans son *Rapport*, avec l'autorité de

1. S'il fallait en croire la brochure de P. Leroux : *De la mutilation d'un écrit posthume de Théodore Jouffroy*, etc., Paris, 1843, Cousin se serait rendu coupable envers ce philosophe des procédés qu'il reproche si vivement à Port-Royal, au sujet du texte de Pascal.

2. Paris, Andrieux.

3. *Pascal, sa vie*, etc., t. III, p. 124 et suiv.

son talent, non seulement donné l'idée de la nouvelle édition, mais même tracé en quelque sorte la voie qu'elle a suivie. Au lieu de dire à Cousin comme Dante à Virgile :

Tu duca, tu signore e tu maestro,

M. Faugère a passé trop rapidement dans son introduction sur le travail du grand écrivain qu'il s'est contenté de désigner ainsi : « un brillant critique ». En admettant que tel doive être le langage de la postérité, c'était, on en conviendra, anticiper un peu trop sur ses droits. Cette désignation, plus une note indignée dans laquelle M. Faugère, sans tenir compte des entraînements de la plume, reproche vivement à Cousin d'avoir calomnié Pascal en le représentant comme ayant été en proie à *un scepticisme désolé*, à une *dévotion ridicule et convulsive*, voilà tous les hommages rendus à l'initiative du *Rapport* et les causes évidentes de l'humeur de Cousin. Est-ce à dire que les reproches de ce dernier soient absolument sans fondement ? Il faut distinguer. Mettons d'abord de côté les appréciations personnelles de l'éditeur, qui pourraient être contestées, telles que celle qui fait du père de Pascal un sceptique, malgré les affirmations contraires de M^{me} Périer¹ : l'édition Faugère a pour elle d'être, comme nous l'avons dit, une reproduction littérale, sauf l'orthographe, des matériaux laissés par Pascal, *une photographie de ses petits papiers* (le mot est de M. de Sacy)² à l'usage des lecteurs ignorants en paléographie ou empê-

1. V. l'abbé Flottes, *Études sur Pascal*, 1846, et les *Mémoires de Du Fossé*, Utrecht, 1739.

2. *Journal des Débats* de 1866, à propos de la nouvelle édition Havet en 2 volumes.

chés de recourir au manuscrit. Hors de là, cette édition laisse, il faut bien le dire, à désirer. Pas plus que ses devanciers, M. Faugère n'a réussi à restituer le plan de Pascal. Celui qu'il a adopté est-il plus heureux ? Que de fragments rangés sous un titre qui figureraient aussi bien, sinon mieux, dans un autre chapitre ! Ce désordre s'accroît d'autant plus que, dans son zèle d'éditeur, M. Faugère a tout ramassé. Pensées inachevées, interrompues, condamnées à disparaître, comme l'attestent des barres tracées par la main de Pascal, et pis que cela, des objections qui attendaient la réponse¹, tout a été entassé, sans que le lecteur soit mis en garde, dans l'édition de 1844. Jamais l'épigraphe choisie par Port-Royal : *Pendent opera interrupta*, n'avait été mieux en situation. « Quelquefois, dit M. l'abbé Maynard², l'attention se divise tellement, au milieu de tous ces débris sans ordre, que ce devient un supplice et que, de fatigue, on se surprend à sauter plusieurs pages. » Quand au fait d'avoir pris pour inédit tel ou tel fragment déjà imprimé dans le *Recueil d'Utrecht*³, la mauvaise humeur de Cousin pouvait seule y attacher quelque importance.

Quoi qu'il en soit, le texte de M. Faugère a été adopté par M. E. Havet dans l'édition avec commentaire qu'il a donnée en 1852 (réimprimée, avec quelques changements, en 2 vol., en 1866). Averti par les tentatives infructueuses des précédents éditeurs, M. Havet a renoncé à restituer le plan de Pascal. Suivant lui, « l'ordre véritable des fragments est

1. « Improvisations d'un esprit très soudain mais profondément préoccupé, qui se propose à tout moment des objections, sans avoir le temps d'y répondre, et sans savoir s'il y répondra. » Ch. Nodier (*Bulletin du Bibliophile* de 1843) cité par l'abbé Flottes, *Études*, etc., 1846.

2. Tome II, p. 104.

3. 1740, in-12.

impossible à retrouver, par une raison souveraine qui est que cet ordre n'a jamais existé, même dans l'esprit de l'auteur¹. » Comme il fallait une distribution quelconque, le nouvel éditeur a adopté celle de Bossut, par égard pour les habitudes du public, tout en faisant disparaître la grande division en *Pensées philosophiques* et *Pensées religieuses*, division qui jurait avec ce que nous savons du plan de Pascal, et en séparant des *Pensées*, comme M. Faugère, du reste, ce qui appartient aux *Opuscules* ou aux *Lettres*. Grâce à l'adoption de l'ordre de Bossut aussi bien qu'au rejet des pensées trop manifestement inachevées, l'édition de M. Havet présente, au point de vue de la clarté, une supériorité incontestable sur l'édition Faugère. Le commentaire, souvent ingénieux et toujours savant, qui est joint au texte, achève de porter la lumière dans les demi-jours de Pascal; mais ce commentaire n'est, à bien prendre, qu'une respectueuse et sympathique réfutation. L'admiration pour l'écrivain voile mal ou ne voile pas du tout une absolue différence de point de vue, différence telle qu'on se demande s'il n'aurait pas mieux valu, malgré tout le talent déployé par M. Havet, que ce travail n'eût pas été entrepris. On souffre à s'imaginer Pascal ayant conscience des interprétations modernes de sa pensée. « J'ai souvent pensé, dit Sainte-Beuve², combien Pascal aurait souri de pitié et d'ironie s'il avait pu voir comment le livre tout d'édification et de guérison intérieure qu'il méditait était venu, deux siècles après, en se dispersant en feuilles légères, à partager seulement les curiosités oisives pour un intérêt littéraire et philoso-

1. Éd. Havet, 1866, t. I, p. xcix.

2. *Portraits contemporains*, t. III, sur l'édition des *Pensées* de M. Faugère, 1844.

phique si loin du but réel. » Et que fut devenu sur les lèvres de Pascal ce *sourire de pitié et d'ironie* en présence non plus de discussions littéraires ou philosophiques ayant son livre pour objet, mais de la négation la plus absolue de sa croyance ? Que dire également de cette thèse, devenue banale, qui consiste à le présenter comme sceptique, lui dont toute la vie est un acte de foi plus ou moins bien dirigée ? Et, chose curieuse, c'est dans un livre où il se proposait de démontrer la vérité du christianisme que l'on puise cette accusation de scepticisme. Singulier sceptique que celui qui entreprend un tel ouvrage¹ ! Nous préférerions, à tout prendre, l'hypothèse de Condorcet et du docteur Lélut², hypothèse qui a au moins le mérite de la logique : Pascal fou ! Il y a longtemps, du reste, que saint Paul avait dit : *Nos stulti !*

L'ordre adopté par M. Havet a été suivi dans l'édition publiée en 1858 par M. Lahure, et, avec quelques modifications, dans celle de M. Louandre (*Paris, Charpentier* 1866), qu'il eut été injuste de passer sous silence. Nous devons également une mention toute spéciale à l'édition publiée (1873) à Tours, par le libraire Mame. Cette édition, qui est due aux soins de M. l'abbé V. Rocher, a été faite avec le texte publié par M. Faugère, et se distingue particulièrement par une tentative de classification des *Pensées* suivant le plan indiqué dans la préface de l'abbé Périer, et par des notes théologiques qui prêtent à cette publication une valeur doctrinale, qui manquait aux précédentes éditions. Les indi-

1. Contre cette accusation de scepticisme il faut lire d'éloquentes considérations de M. Vinet, p. 257 et suiv. de ses *Études*, etc., édit. de 1856.

2. *De l'amulette de Pascal, étude sur les rapports de la santé de ce grand homme à son génie*. Paris, 1846, in-8.

cations données par l'abbé Périer, sont tellement sommaires, que l'on ne s'étonnera pas si le nouvel éditeur a dû forcément user de beaucoup d'arbitraire dans le classement des matières. Quant aux notes, en se plaçant au point de vue de l'*exactitude* (pour nous servir du terme d'Arnauld cité plus haut), elles étaient nécessaires du moment que l'on rompait avec les sages tempéraments apportés à la version originale par les éditeurs de 1670.

IV

Un écrivain que nous avons déjà eu occasion de citer dans le cours de cette notice, et dont le savoir et le goût font autorité dans les questions qui touchent à la littérature du xvii^e siècle, M. de Sacy, a, si nous avons bonne mémoire, déclaré s'en tenir, en fait d'éditions des *Pensées*, à celle de Port-Royal¹. Avant M. de Sacy, l'on s'était contenté de plaider, en faveur de Port-Royal, les circonstances atténuantes. Dans ses *Portraits contemporains*², Sainte-Beuve s'était exprimé ainsi, en parlant des premiers éditeurs : « Il y aurait beaucoup à dire en leur faveur, à leur décharge et à titre de *circonstances très atténuantes*. On le sait, la *Paix de l'Église* venait d'être conclue ; les Arnauld, les Nicole, les Sacy, sortaient à peine de la retraite ou de la prison. On leur propose de s'occuper des papiers de Pascal mort depuis

1. *Journal des Débats*, art. cité.

2. Tome III, page 319 (édition gr. in-18).

quelques années, et d'en tirer quelque chose d'utile, d'édifiant, de digne d'être offert à l'Église d'alors et aux fidèles, un volume enfin qui puisse être montré aux amis et aux ennemis. On forme un comité d'amis ; le duc de Roannez est le plus zélé pour la mémoire de son cher Pascal, mais il ne prend rien sur lui, quoiqu'on ait pu dire¹, et c'est M. Arnauld, c'est M. Nicole et autres experts qui tiennent le dé. La famille Périer était bien d'avis de retrancher, de modifier le moins possible : l'intérêt de famille se trouvait d'accord en ce cas avec l'intérêt littéraire (ce qui est rare) ; mais il y avait d'autre part des considérations puissantes, invincibles : les approbateurs à satisfaire, l'archevêque à ménager, la *Paix de l'Église* à respecter loyalement. C'est merveille, en vérité, qu'entre tous ces écueils, en présence de cette masse de papiers très peu lisibles, de ces pensées souvent incohérentes, souvent scabreuses, on ait, du premier coup, tiré *un petit volume si net, si lumineux, si complet d'apparence*, et qui, même avec une ou deux bévues (pour ne rien celer), triompha si incontestablement auprès de tous. On a beau dire, après coup, sur l'exactitude littéraire, il y avait ici une question de fidélité bien autrement grave et qui dominait tout, et cette fidélité fut respectée des premiers éditeurs. Oui, l'esprit qui présida à cette première édition fut, je ne crains pas de le proclamer (et tout ce qui s'est passé à l'occasion de la dernière vient assez hautement à l'appui), fut, dis-je, un esprit de discrétion, de respect, de ménagement et d'édification pour les lecteurs, etc. » Sainte-Beuve ajoute un peu plus loin : « J'ai peine à me figurer, je

1. Ceci est à l'adresse de Cousin qui, dans son *Rapport*, s'efforce de mettre à l'abri du reproche Arnauld et les autres docteurs et de rejeter sur le duc de Roannez toutes les erreurs qui ont pu être commises.

l'avoue, l'édition d'aujourd'hui (Faugère) si excellente philologiquement, si bien telle que nous la réclamons, avec ses phrases saccadées, interrompues et ce jet de la pensée à tout moment brisé, j'ai peine à me la figurer naissant en janvier 1670, en cette époque régulière, respectueuse et qui n'avait pas pour habitude de saisir et d'admirer ainsi ses grands hommes dans leur déshabillé, ses grands écrivains jusque dans leurs ratures. Ce n'eût été, à simple vue, qu'un cri universel de réprobation, un long sifflet, si on l'avait osé : « Mais, quoi ? aurait-on dit de toutes parts à « MM. Arnauld et Nicole, quoi ? se peut-il que vous ayez « permis une telle *profanation* du nom et de la mémoire de « votre ami ? etc. »

Tel dut être, en effet, le raisonnement des amis de Pascal, celui qui inspirait à Brienne la lettre adressée à M^{me} Périer et que nous avons citée plus haut. Rappelons aussi qu'il n'y avait pas seulement dans leur fait une question de convenances littéraires et religieuses. Le *parti* était trop surveillé pour se risquer autrement qu'à bon escient ; nous avons vu Arnauld toucher cette corde dans une lettre à M^{me} Périer. Tout se réunit donc pour innocenter Port-Royal. Il reste à examiner si son édition, bonne pour le temps, a perdu pour le nôtre toute espèce de valeur. Écartons d'abord la question du plan primitif à ressaisir, puisque tous les éditeurs ont passé à côté, et que même M. Havet, juge si compétent, a nié jusqu'à son existence. Si l'on nous accorde cette impossibilité de reconstruire les divisions du livre, que deviennent, du même coup, les reproches d'interversion de tels ou tels chapitres, de tels ou tels fragments de chapitres ? Sous ce rapport, et sans entrer dans les détails de l'*accusation*, que l'on veuille bien comparer l'édition de 1670 avec les éditions modernes et nous dire laquelle offre, à la lecture, le plus de suite et mérite mieux les termes, employés

par Sainte-Beuve, de *net* et de *lumineux*. Quant aux autres griefs contre l'édition de Port-Royal, ils peuvent se résumer sous deux chefs principaux : suppressions et altérations. Nous demandons la permission d'en dire un mot.

V

Les lacunes de l'édition de Port-Royal peuvent être considérées par rapport aux éditions qui l'ont suivie, mais qui sont antérieures à la publication de M. Faugère, ou par rapport à l'édition Faugère elle-même. Nous n'entreprendrons pas de noter les différences qui existent entre l'édition de Port-Royal et celle de Bossut. Ce travail peut être fait par les lecteurs qui prendront la peine de comparer les deux textes, dont le dernier se résume, avec les additions Renouard et Lefèvre, dans le volume publié par MM. Didot en 1843 et réimprimé en 1866. Nous ferons remarquer seulement que les excuses à alléguer en faveur de Port-Royal sont de plus d'une sorte. Quelquefois, comme dans le chapitre II (voir l'art. iv, 2^e partie, de l'édition Didot), on a éliminé un résumé qui a semblé peu utile, ou, comme dans le chapitre VII (voir l'art. III, 2^e partie, même édition), un préambule qui se trouvait suppléé dans le courant du chapitre. D'autres suppressions portent sur des passages que leur concision rendait susceptibles d'une fausse interprétation. C'est cette raison qui a fait supprimer un paragraphe où Pascal paraissait douter de la *justice* d'après la loi naturelle, non pas seulement de la justice des hommes, de la justice-vertu, mais de la justice *quæ jus est* ; nous

empruntons les termes d'Arnauld, qui écrivit à M^{me} Périer, sur ce sujet, une lettre que l'on trouvera dans le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ¹. Une raison analogue a fait également omettre toutes les pensées relatives au miracle de la Sainte-Épine et à la polémique qui s'y rattache, pensées dont une partie, du reste, serait mieux à sa place dans les *Provinciales*. M. Frantin, dans son édition, s'est rendu coupable de la même omission, que M. Faugère lui a vivement reprochée ², en ayant soin de faire remarquer que Bossut n'avait pas eu le même scrupule, *quoiqu'il fut abbé* (!)

Dans cet ordre d'idées, comme dans tout ce qui touche à la question de justice dont nous avons parlé, la plus grande prudence était, à tous les points de vue, commandée. De même, quelques passages où les rois et les magistrats étaient en scène ont été omis par Port-Royal ; mais on peut dire à sa décharge qu'il n'a fait aucun retranchement qui pût affaiblir l'argumentation générale. Là est sa justification, s'il en est une possible quand il s'agit d'un texte tel que celui de Pascal.

Par suite du nouvel ordre de matières adopté dans l'édition Faugère, il devient plus difficile de signaler les lacunes de Port-Royal par rapport à cette publication, en prenant pour base de comparaison les chapitres de l'édition de 1670. Nous allons cependant jeter un coup d'œil sur l'édition Faugère, non pas pour relever les passages inédits, ce que tout le monde peut faire puisqu'ils sont marqués d'un astérisque, mais en prenant quelques-uns d'entre eux, pour nous demander s'il était bien nécessaire de les tirer de l'oubli où les avaient laissés les précédents éditeurs. L'édition Faugère

1. Tome II, 2^e édition, page 311.

2. Tome I, page xxxviii.

débute par les lettres à M^{me} Périer et à M^{lle} de Roannez, dont Port-Royal a extrait un certain nombre de Pensées. On trouvera indiquées dans nos notes des chapitres correspondants, quelques-unes des suppressions rendues nécessaires par la publication de ces lettres sous une autre forme. Vient ensuite, dans l'édition Faugère, la *Prière pour demander à Dieu le bon usage des maladies*, dont il n'existe pas de texte manuscrit et que M. Faugère a réimprimé d'après l'édition de 1670, puis l'*Écrit sur la conversion du pécheur*, la *Préface sur le Traité du vide*, le *Discours sur les passions de l'amour*, dont l'attribution à Pascal est très contestable¹, les fragments de l'*Esprit géométrique* et de l'*Art de persuader*, qui n'appartiennent pas aux *Pensées*, mais auxquels (les deux derniers) M. Faugère a joint quelques passages s'y rapportant, extraits du chapitre XXXI de Port-Royal. A la suite, M. Faugère a réuni sous le titre de *Pensées diverses* toutes celles qui ne lui ont pas paru pouvoir se rattacher à aucun des articles qui suivent et qui n'auraient pu davantage figurer dans une *Apologie du Christianisme*. L'astérisque indiquant les pensées inédites se rencontre assez fréquemment, mais quelques exemples montreront les inconvénients de ces transcriptions littérales. Parmi ces fragments inédits, les uns avaient été barrés, comme la pensée sur Descartes, se terminant ainsi : « ... Je n'estime pas que toute la philosophie vaille une heure de peine. » Pourquoi n'avoir pas respecté l'intention de l'auteur qui était évidemment de supprimer ces passages ? D'autres pensées sont inachevées comme celles-ci : « *Inconstance*. On croit toucher des orgues ordinaires en touchant l'homme. Ce sont des orgues à la vérité, mais bizarres, changeantes, variables, ne faisant pas d'ac-

1. V. l'abbé Flottes, *Études*, etc., 1846.

sieurs personnes très considerables de ses amis. Il leur développa en peu de mots le plan de tout son ouvrage; il leur representa ce qui en devoit faire le sujet et la matiere; il leur en rapporta en abrégé les raisons et les principes: et il leur expliqua l'ordre et la suite des choses qu'il y vouloit traiter. Et ces personnes, qui sont aussy capables qu'on le puisse estre de juger de ces sortes de choses, avoüent qu'elles n'ont jamais rien entendu de plus beau, de plus touchant, ny de plus convaincant: qu'elles en furent charmées; et que ce qu'elles virent de ce projet et de ce dessein, dans un discours de deux ou trois heures fait ainsy sur le champ et sans avoir esté prémédité ni travaillé, leur fit juger ce que ce pourroit estre un jour, s'il estoit jamais executé et conduit à sa perfection par une personne dont elles connoissoient la force et la capacité, qui avoit accoustumé de tant travailler tous ses ouvrages, qui ne se contentoit presque jamais de ses premieres pensées, quelques bonnes qu'elles parussent aux autres, et qui a refait souvent jusqu'à huit ou dix fois des pieces que tout autre que luy trouvoit admirables dès la premiere.

Aprés qu'il leur eut fait voir quelles sont les preuves qui font le plus d'impression sur l'esprit des hommes, et qui sont le plus propres à les persuader, il entreprit de monstrier que la Religion Chrestienne avoit autant de marques de certitude et d'évidence que les choses qui sont receuës dans le monde pour les plus indubitables.

Pour entrer dans ce dessein, il commença d'abord par une peinture de l'homme, où il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit le faire connoistre et au dedans et au dehors de luy-mesme, jusqu'aux plus secrets mouvemens de son cœur. Il supposa ensuite un homme qui ayant toujours vescu dans une ignorance generale et dans une indifference à l'esgard de toutes choses, et sur tout à l'esgard de soy-mesme, vient enfin à se considerer dans ce tableau et à examiner ce qu'il est. Il est surpris d'y découvrir une infinité de choses ausquelles il n'a jamais pensé, et il ne sçauroit remarquer sans étonnement et sans admiration tout ce que Monsieur Pascal luy fait sentir de sa grandeur et de

sa bassesse, de ses avantages et de ses foiblesses, du peu de lumiere qui luy reste et des tenebres qui l'environnent presque de toutes parts, et enfin de toutes les contrarietez étonnantes qui se trouvent dans sa nature. Il ne peut plus après cela demeurer dans l'indifference, s'il a tant soit peu de raison ; et, quelque insensible qu'il ait esté jusqu'alors, il doit souhaitter, après avoir ainsi connû ce qu'il est, de connoistre aussi d'où il vient et ce qu'il doit devenir.

Monsieur Pascal l'ayant mis dans cette disposition de chercher à s'instruire sur un doute si important, il l'adresse premierement aux philosophes ; et c'est là qu'après luy avoir développé tout ce que les plus grands philosophes de toutes les sectes ont dit sur le sujet de l'homme, il luy fait observer tant de défauts, tant de foiblesses, tant de contradictions et tant de faussetez dans ce qu'ils en ont avancé, qu'il n'est pas difficile à cet homme de juger que ce n'est pas là où il s'en doit tenir.

Il luy fait ensuite parcourir tout l'univers et tous les âges, pour luy faire remarquer une infinité de Religions qui s'y rencontrent ; mais il luy fait voir en mesme temps par des raisons si fortes et si convaincantes que toutes ces Religions ne sont remplies que de vanité, que de folies, que d'erreurs, que d'esgaremens et d'extravagances, qu'il n'y trouve rien encore qui le puisse satisfaire.

Enfin il luy fait jetter les yeux sur le peuple Juif, et il luy en fait observer des circonstances si extraordinaires, qu'il attire facilement son attention. Après luy avoir représenté tout ce que ce peuple a de singulier, il s'arreste particulièrement à luy faire remarquer un livre unique par lequel il se gouverne, et qui comprend tout ensemble son histoire, sa loy et sa Religion. A peine a-t-il ouvert ce livre, qu'il y apprend que le monde est l'ouvrage d'un Dieu, et que c'est ce mesme Dieu qui a créé l'homme à son image et qui l'a doüé de tous les avantages du corps et de l'esprit qui convenoient à cet estat. Quoyqu'il n'ait rien encore qui le convainque de cette verité, elle ne laisse pas de luy plaire ; et la raison seule suffit pour luy faire trouver plus de vray-semblance dans cette suppositioun qu'un Dieu est l'au-

et de ses preuves, sauf une partie du chap. V (*Des Miracles*), qui est toute de polémique janséniste, et le chapitre dernier dans lequel M. Faugère a réuni, sous le titre d'*Ordre*, plusieurs notes de Pascal indiquant des divisions secondaires restées à l'état de projet. En tête de ce volume, l'éditeur a mis, comme préface générale, le fragment qui dans l'édition de Port-Royal est intitulé : *Contre l'indifférence des athées*. Ce que nous avons dit du premier volume est applicable au second, et si nous ne craignons de fatiguer le lecteur, les exemples ne nous manqueraient pas; nous nous contenterons encore de quelques-uns. Ce sont des phrases énigmatiques comme celle-ci : « Parler de ceux qui ont traité de la connaissance de soi-même; des divisions de Charron qui attristent et ennuient; de la confusion de Montagne (Montaigne); qu'il avait bien senti le défaut *du droit de méthode*, etc. » L'éditeur a été réduit à se demander en note si, dans ce fragment qui est un de ceux dictés par Pascal à une main inexpérimentée, on doit entendre, par les derniers mots, la ligne droite que suit la méthode, ou si plutôt Pascal n'a pas dicté : « ... le défaut *d'une droite méthode*. » Un grand nombre de passages barrés; des pensées interrompues; même des mots inachevés « nature ne p..., » (p. 75); des phrases que l'éditeur avoue être inintelligibles, telle que celle-ci (p. 74) : « Que me promettez-vous enfin sinon dix ans d'amour-propre à bien essayer de plaire sans y réussir, outre les peines, car dix ans c'est le parti? »; des brouillons de pensées qu'on trouve achevées un peu plus loin; des citations de Montaigne, sans qu'on sache bien si Pascal voulait s'en prévaloir ou les réfuter¹; des extraits d'auteurs anciens,

1. « Il fallait même faire un triage et ne point employer tous ces petits papiers écrits, dont quelques-uns étaient de fausses pensées de Montaigne que M. Pascal ne pensait pas sans doute adopter. » Extrait de l'*Histoire de Port-Royal* (par l'abbé Besoigne), 1752, t. VI, p. 45.

ecclésiastiques ou profanes ; de longs passages de l'Écriture en latin ou traduits littéralement, tout cela, très intéressant pour l'étude du génie de Pascal, forme néanmoins une lecture on ne peut plus pénible et plaide, à notre sens, victorieusement en faveur des éditions qui ont adopté le principe du triage. Voilà pour les suppressions : Quant aux modifications (altérations si l'on veut) du texte, on les trouvera indiquées dans nos *variantes* et *notes*. Là on pourra se convaincre que Port-Royal a rectifié plus de phrases mal construites, supprimé plus d'anachronismes et élucidé plus de pensées obscures qu'il n'a affaibli d'expressions fortes et dénaturé de conceptions originales.

VI

Un axiome de Joseph de Maistre, rappelé par M. l'abbé Maynard¹ : « Tout ce qu'un homme écrit n'est pas avoué par lui, ni destiné à l'impression » en dit plus pour la justification de Port-Royal que tous les développements dans lesquels nous sommes entrés. Il est hors de doute que s'il avait vécu et pu mener à fin l'œuvre entreprise, Pascal eût fait un choix dans les matériaux qu'il avait accumulés, et supprimé ou remplacé un certain nombre des fragments qui sont venus jusqu'à nous. Si l'on admet la légitimité, mieux que cela, la nécessité d'un pareil travail, on conviendra en même temps qu'à défaut du maître personne n'était mieux placé

1. Tome II, page 33.

pour remplir cette tâche que les éditeurs de 1670. Union de croyance et de dévouement, communauté de doctrines¹ et parfois d'erreurs avec l'illustre mort, connaissance possible, sinon probable, de ses projets par des entretiens journaliers, et enfin identité d'époque, de milieu, de mœurs, tout, si l'on en excepte l'égalité de génie, les rendait dignes de cet emploi, et l'on doit croire qu'ils ne s'en sont pas trop imparfaitement acquittés, puisqu'il n'est aucun des éditeurs venus après eux qui ne leur ait rendu plus ou moins hommage. Certes, pour les esprits avides de tout connaître et qui ne reculent pas devant une lecture quelquefois laborieuse; pour les chercheurs qui voudront se rendre compte des diverses phases par lesquelles a passé l'esprit de Pascal et des tâtonnements de sa plume, l'édition Faugère offre un grand progrès sur celles qui l'ont précédée; mais pour l'ensemble des lecteurs, soit qu'ils cherchent une impression purement littéraire, soit que mieux en rapport avec la pensée du livre, ils poursuivent un but d'édification, l'édition de 1670 est, croyons-nous, restée sans rivale, et c'est ce qui nous a porté à réimprimer le modeste volume de Port-Royal, ne fût-ce que pour faire connaître la première forme sous laquelle s'est produit le livre des *Pensées*, et là est, en dernière analyse, la raison de notre choix.

Pour conserver à l'édition que nous réimprimons sa physionomie, nous avons maintenu la ponctuation dans les cas

1. « Pascal..., esprit fort *individuel*, comme on dit aujourd'hui, mais non tellement absolu qu'il ne subordonnât souvent ses doctrines à celles de Port-Royal dont il s'honorait d'être l'interprète. C'est un fait qui ne peut être contesté. Il est donc à présumer que les changements posthumes apportés à l'œuvre des *Pensées* auraient été approuvés et peut-être exécutés par Pascal lui-même, si Pascal avait vécu; car on ne saurait supposer, dans l'état connu de ses rapports avec Port-Royal, qu'il eût publié cette ébauche de livre, sans l'aveu de ses amis. » Ch. Nodier, *Bulletin du bibliophile*, 1843, p. 408.

où le sens nous a paru intimement lié à son apparente bizarrerie. Par une raison analogue nous nous sommes attachés à reproduire les majuscules dont il est souvent fait usage dans le courant de la phrase et qui ont pour but de bien marquer l'importance de certains mots ; toutes questions, du reste, dont le procès est aujourd'hui gagné devant le public, comme l'attestent les réimpressions qui paraissent tous les jours et forment, au point de vue littéraire, le signe caractéristique dominant de notre époque de *curiosité*. Ici, plus que jamais, le respect du texte choisi allait de soi, et l'on ne trouvera pas étonnant que ce que l'on fait pour des productions souvent très secondaires de notre vieille littérature, nous l'ayons tenté pour une des œuvres qui honorent le plus le génie humain.

P E N S E ' E S

DE

M. P A S C A L

S U R L A R E L I G I O N

E T S U R Q U E L Q U E S

A U T R E S S U J E T S ,

*Qui ont esté trouvées après sa mort
parmy ses papiers.*



A P A R I S ,

Chez GUILLAUME DESPREZ,
ruë Saint Jacques, à Saint Prosper.

M. DC. LXX.

Avec Privilege et Approbation.

PRÉFACE¹

Contenant de quelle maniere ces Pensées ont esté écrites et recueillies ; ce qui en a fait retarder l'impression ; quel estoit le dessein de Monsieur Pascal dans cet Ouvrage ; et de quelle sorte il a passé les dernieres années de sa vie.

Monsieur Pascal ayant quitté fort jeune l'estude des mathématiques, de la physique et des autres sciences profanes, dans lesquelles il avoit fait un si grand progrès qu'il y a eu assurément peu de personnes qui ayent pénétré plus avant que luy dans les matieres particulieres qu'il en a traittées, il commença vers la trentième année de son âge à s'appliquer à des choses plus serieuses et plus relevées, et à s'adonner uniquement, autant que sa santé le pût permettre, à l'étude de l'Escriture, des Peres et de la Morale Chrestienne.

Mais, quoyqu'il n'ait pas moins excellé dans ces sortes de sciences qu'il avoit fait dans les autres, comme il l'a bien fait paroistre par des ouvrages qui passent pour assez achevez en leur genre, on peut dire neanmoins que si Dieu eust permis qu'il eust travaillé quelque temps à celuy qu'il avoit dessein de faire sur la Religion, et auquel il vouloit employer tout le reste de sa vie, cet ouvrage eust beaucoup surpassé tous les autres qu'on a vûs de luy, parce qu'en effet les vûes qu'il avoit sur ce sujet estoient infiniment au dessus de celles qu'il avoit sur toutes les autres choses.

1. Cette préface, dite *préface de la famille*, a été faite par l'abbé Étienne Périer, l'aîné des fils de M^{me} Périer, âgé alors de vingt-sept ans. C'est ce qui ressort d'une lettre en date du 1^{er} avril 1670, écrite par M^{me} Périer à Vallant, médecin de la marquise de Sablé (V. cette lettre dans l'édition Faugère, t. 1, p. 402).

Je crois qu'il n'y aura personne qui n'en soit facilement persuadé en voyant seulement le peu que l'on en donne à present, quelque imparfait qu'il paroisse, et principalement sçachant la maniere dont il y a travaillé, et toute l'histoire du recüeil qu'on en a fait. Voicy comment tout cela s'est passé.

Monsieur Pascal conceut le dessein de cet ouvrage plusieurs années avant sa mort ; mais il ne faut pas néanmoins s'estonner s'il fut si longtemps sans en rien mettre par écrit, car il avoit toûjours accoustumé de songer beaucoup aux choses et de les disposer dans son esprit avant que de les produire au dehors, pour bien considerer et examiner avec soin celles qu'il falloit mettre les premieres ou les dernieres et l'ordre qu'il leur devoit donner à toutes afin qu'elles pussent faire l'effet qu'il desiroit. Et comme il avoit une memoire excellente, et qu'on peut dire mesme prodigieuse, en sorte qu'il a souvent assuré qu'il n'avoit jamais rien oublié de ce qu'il avoit une fois bien imprimé dans son esprit, lorsqu'il s'estoit ainsy quelque temps appliqué à un sujet, il ne craignoit pas que les pensées qui luy estoient venuës luy pussent jamais échapper ; et c'est pourquoy il differoit assez souvent de les écrire, soit qu'il n'en eust pas le loisir, soit que sa santé, qui a presque toûjours esté languissante et imparfaite, ne fust pas assez forte pour luy permettre de travailler avec application.

C'est ce qui a esté cause que l'on a perdu à sa mort la plus grande partie de ce qu'il avoit déjà conçu touchant son dessein. Car il n'a presque rien escrit des principales raisons dont il vouloit se servir, des fondemens sur lesquels il prétendoit appuyer son ouvrage, et de l'ordre qu'il vouloit y garder, ce qui estoit assurément très considerable. Tout cela estoit tellement gravé dans son esprit et dans sa mémoire, qu'ayant negligé de l'écrire lorsqu'il l'auroit peut-estre pû faire, il se trouva, lorsqu'il l'auroit bien voulu, hors d'estat d'y pouvoir du tout travailler.

Il se rencontra néanmoins une occasion, il y a environ dix ou douze ans, en laquelle on l'obligea, non pas d'écrire ce qu'il avoit dans l'esprit sur ce sujet là, mais d'en dire quelque chose de vive voix. Il le fit donc en presence et à la priere de plu-

cords. Sur celles-là il faut savoir où sont les... (?) » On trouve aussi des allusions à des faits observés par Pascal et qui nous arrivent à l'état d'énigmes. Ainsi, après un passage où il parle des mauvaises raisons dont on se sert pour prouver des effets de la nature, il ajoute : « L'histoire du brochet et de la grenouille de Liancourt. Ils (?) le font toujours et jamais autrement, ni chose d'esprit. » M. Havet s'est cru obligé de respecter ce fragment dans son édition, sauf à ajouter en note ce pénible aveu : « J'ignore l'histoire de ce brochet et de cette grenouille ¹. » Dans d'autres endroits enfin, Pascal a remplacé l'ébauche même de la pensée par un signe mnémonique; ainsi : « La nature agit par progrès, *itus et reditus*. Elle passe et revient, puis va plus loin, puis deux fois moins, puis plus que jamais, etc... Le flux de la mer se fait ainsi : le soleil semble marcher ainsi. » Suit une ligne inégalement brisée occupant en biais une partie de la page. Ainsi prise en voie de formation, la pensée de Pascal fait penser à un métal en fusion auquel le moule a manqué pour devenir statue. Il en résulte un tel trouble pour l'intelligence qu'elle ne raisonne même plus ce qu'elle lit ou croit lire dans ces ébauches sybillines. En voici un exemple. On lit dans l'édition Faugère cette pensée inédite ² : « *Grandeur*. Les raisons des effets marquent la grandeur de l'homme d'avoir tiré de la concupiscence *un soleil ardent* (?). » Empressons-nous d'ajouter qu'à la fin du chapitre, un *erratum* avertit de lire au lieu de *un soleil ardent*, cette version nouvelle : *un si bel ordre*; mais n'est-ce pas trop déjà que la première leçon ait pu être acceptée un moment par l'éditeur, et sans parler de la possibilité d'autres erreurs

1. Tome II, page 152.

2. Tome I, page 220.

de même nature, celle-là ne suffit-elle pas pour montrer à quelles incertitudes ce genre d'exhumations livre l'esprit ?

A la suite de ce chapitre, l'édition Faugère contient des fragments étrangers aux *Pensées*, tel que l'*écrit trouvé dans l'habit de Pascal après sa mort* et sa *Profession de foi* (sur la pauvreté). L'article suivant (*Pensées sur l'éloquence et le style*) contient beaucoup moins de passages inédits ; plusieurs ne sont que des premières ébauches de pensées achevées depuis. Par exemple, dans ce passage : « Il faut qu'on n'en puisse [dire], ni il est mathématicien, ni prédicateur, ni éloquent, mais il est honnête homme, etc., » on reconnaît cette pensée du chap. XXIX de Port-Royal (*Pensées morales*) . « ... Mais les vrais honnêtes gens ne veulent point d'enseigne, etc. » Le chapitre suivant (*Pensées et notes relatives aux Jésuites, aux Jansénistes et aux Provinciales*) appartient plutôt, ainsi qu'une partie du suivant (*sur le Pape et l'Église*), à l'histoire des *Provinciales*. Pas plus que le chapitre qui clôt le premier volume de l'édition Faugère (*Conversation de Pascal*), il ne devait nécessairement figurer dans un recueil des *Pensées*.

Le deuxième volume de cette édition contient, sous le titre de : *Fragments d'une apologie du christianisme, ou Pensées sur la Religion*, tout ce qui, dans les notes de Pascal, se rapporte directement à ce sujet. M. Faugère, s'inspirant du plan indiqué par la préface d'Étienne Périer, a divisé cette *apologie* en deux parties, dont la première, intitulée : *Misère de l'homme sans Dieu, ou que la nature est corrompue par la nature même*, comprend en quatre chapitres tout ce qui a rapport à l'homme, c'est-à-dire le *divertissement*, les *puissances trompeuses*, la *disproportion de l'homme*, sa *grandeur* et sa *misère*, et les *systèmes des philosophes*. La deuxième partie . *Félicité de l'homme avec Dieu, ou qu'il y a un réparateur par l'Écriture*, contient dix chapitres, tous traitant directement de la religion, de sa nécessité, de ses caractères

theur des hommes et de tout ce qu'il y a dans l'univers, que dans tout ce que ces mesmes hommes se sont imaginez par leurs propres lumieres. Ce qui l'arreste en cet endroit est de voir, par la peinture qu'on luy a faite de l'homme, qu'il est bien éloigné de posseder tous ces avantages qu'il a dû avoir lors qu'il est sorty des mains de son autheur; mais il ne demeure pas long-temps dans ce doute : car dés qu'il poursuit la lecture de ce mesme livre, il y trouve qu'après que l'homme eust esté créé de Dieu dans l'estat d'innocence et avec toutes sortes de perfections, la premiere action qu'il fit fut de se revolter contre son Createur et d'employer tous les avantages qu'il en avoit reçûs pour l'offenser.

Monsieur Pascal luy fait alors comprendre que ce crime ayant esté le plus grand de tous les crimes en toutes ses circonstances, il avoit esté puny non seulement dans ce premier homme, qui, estant deschû par là de son estat, tomba tout d'un coup dans la misere, dans la foiblesse, dans l'erreur et dans l'aveuglement, mais encore dans tous ses descendans à qui ce mesme homme a communiqué et communiquera encore sa corruption dans toute la suite des temps.

Il luy fait ensuite parcourir divers endroits de ce livre où il a découvert cette verité. Il luy fait prendre garde qu'il n'y est plus parlé de l'homme que par rapport à cet estat de foiblesse et de desordre; qu'il y est dit souvent que toute chair est corrompuë, que les hommes sont abandonnez à leur sens et qu'ils ont une pente au mal dés leur naissance. Il luy fait voir encore que cette premiere chute est la source non seulement de tout ce qu'il y a de plus incompréhensible dans la nature de l'homme, mais aussi d'une infinité d'effets qui sont hors de luy et dont la cause lui est inconnuë. Enfin il luy represente l'homme si bien dépeint dans tout ce livre, qu'il ne luy paroist plus different de la premiere image qu'il luy en a tracée.

Ce n'est pas assez d'avoir fait connoistre à cet homme son estat plein de misere, Monsieur Pascal luy apprend encore qu'il trouvera dans ce mesme livre de quoy se consoler. Et, en effet, il luy fait remarquer qu'il est dit que le remede est entre les

mains de Dieu ; que c'est à luy que nous devons recourir pour avoir les forces qui nous manquent ; qu'il se laissera fléchir, et qu'il enverra mesme un liberateur aux hommes, qui satisfera pour eux et qui réparera leur impuissance.

Après qu'il luy a expliqué un grand nombre de remarques très particulieres sur le livre de ce peuple, il luy fait encore considerer que c'est le seul qui ait parlé dignement de l'Estre souverain et qui ait donné l'idée d'une veritable Religion. Il luy en fait concevoir les marques les plus sensibles qu'il applique à celles que ce livre a enseignées, et il luy fait faire une attention particuliere sur ce qu'elle fait consister l'essence de son culte dans l'amour du Dieu qu'elle adore : ce qui est un caractere tout singulier et qui la distingue visiblement de toutes les autres Religions, dont la fausseté paroist par le défaut de cette marque si essentielle.

Quoyque Monsieur Pascal, après avoir conduit si avant cet homme qu'il s'estoit proposé de persuader insensiblement, ne luy ait encore rien dit qui le puisse convaincre des veritez qu'il luy a fait découvrir, il l'a mis neanmoins dans la disposition de les recevoir avec plaisir, pourveu qu'on puisse luy faire voir qu'il doit s'y rendre et de souhaiter mesme de tout son cœur qu'elles soient solides et bien fondées, puisqu'il y trouve de si grands avantages pour son repos et pour l'esclaircissement de ses doutes. C'est aussi l'estat où devroit estre tout homme raisonnable s'il estoit une fois bien entré dans la suite de toutes les choses que Monsieur Pascal vient de représenter, et il y a sujet de croire qu'après cela il se rendroit facilement à toutes les preuves qu'il apporta ensuite pour confirmer la certitude et l'évidence de toutes ces veritez importantes dont il avoit parlé, et qui font le fondement de la Religion ¹ Chrestienne qu'il avoit dessein de persuader.

Pour dire en peu de mots quelque chose de ces preuves, après qu'il eust monstré en general que les veritez dont il s'agis-

1. « ... et qui font le fondement de la Religion, etc. » Il y a *sont* dans l'édition Havet.

soit estoient contenuës dans un livre de la certitude duquel tout homme de bon sens ne pouvoit douter, il s'arresta principalement au livre de Moïse où ces veritez sont particulièrement répanduës, et il fit voir par un tres-grand nombre de circonstances indubitables qu'il estoit également impossible que Moïse eust laissé par écrit des choses fausses, ou que le peuple à qui il les avoit laissées s'y fust laissé tromper, quand mesme Moïse auroit esté capable d'estre fourbe.

Il parla aussi de tous les grands miracles qui sont rapportez dans ce livre, et comme ils sont d'une grande consequence pour la religion qui y est enseignée, il prouva qu'il n'estoit pas possible qu'ils ne fussent vrais, non seulement par l'autorité du livre où ils sont contenus, mais encore par toutes les circonstances qui les accompagnent et qui les rendent indubitables.

Il fit voir encore de quelle maniere toute la loy de Moïse estoit figurative, que tout ce qui estoit arrivé aux Juifs n'avoit esté que la figure des veritez accomplies à la venuë du Messie, et que le voile qui couvroit ces figures ayant esté levé, il estoit aisé d'en voir l'accomplissement et la consommation parfaite en faveur de ceux qui ont reçu *Jesus-Christ*.

Monsieur Pascal entreprit ensuite de prouver la verité de la Religion par les propheties, et ce fut sur ce sujet qu'il s'étendit beaucoup plus que sur les autres. Comme il avoit beaucoup travaillé là dessus et qu'il y avoit des veuës qui luy estoient toutes particulieres, il les expliqua d'une maniere fort intelligible ; il en fit voir le sens et la suite avec une facilité merveilleuse, et il les mit dans tout leur jour et dans toute leur force.

Enfin, après avoir parcouru les livres de l'ancien Testament et fait encore plusieurs observations convaincantes pour servir de fondemens et de preuves à la verité de la Religion, il entreprit encore de parler du nouveau Testament, et de tirer ses preuves de la verité mesme de l'Evangile.

Il commença par *Jesus-Christ*, et, quoy qu'il l'eust déjà prouvé invinciblement par les propheties et par toutes les figures de la loy dont on voyoit en luy l'accomplissement parfait, il apporta encore beaucoup de preuves tirées de sa personne mesme, de

ses miracles, de sa doctrine et des circonstances de sa vie.

Il s'arresta ensuite sur les Apostres, et, pour faire voir la vérité de la foy qu'ils ont publiées hautement par tout, après avoir estably qu'on ne pouvoit les accuser de fausseté qu'en supposant, ou qu'ils avoient été des fourbes, ou qu'ils avoient esté trompez eux mesmes, il fit voir clairement que l'une et l'autre de ces suppositions estoit également impossible.

Enfin il n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à la vérité de l'histoire Evangelique, faisant de tres belles remarques sur l'Evangile mesme, sur le stile des Evangelistes et sur leur personnes, sur les Apostres en particulier et sur leurs escrits, sur le nombre prodigieux de miracles, sur les Martyrs, sur les Saints, en un mot sur toutes les voyes par lesquelles la Religion Chrestienne s'est entierement établie. Et quoyqu'il n'eust pas le loisir dans un simple discours de traiter au long une si vaste matiere, comme il avoit dessein de faire dans son ouvrage, il en dit néanmoins assez pour convaincre que tout cela ne pouvoit estre l'ouvrage des hommes, et qu'il n'y avoit que Dieu seul qui eust pû conduire l'évenement de tant d'effets differens qui concourent tous également à prouver d'une maniere invincible la Religion qu'il est venu luy-mesme establir parmy les hommes.

Voilà en substance les principales choses dont il entreprit de parler dans tout ce discours, qu'il ne proposa à ceux qui l'entendirent que comme l'abregé du grand ouvrage qu'il méditoit ; et c'est par le moyen d'un de ceux qui y furent présens qu'on a sceu depuis le peu que je viens d'en rapporter.

On verra parmy les fragmens que l'on donne au public quelque chose de ce grand dessein de Monsieur Pascal, mais on y verra bien peu ; et les choses mesme que l'on y trouvera sont si imparfaites, si peu étenduës et si peu digerées, qu'elles ne peuvent donner qu'une idée très grossiere de la maniere dont il avoit envie de les traiter.

Au reste, il ne faut pas s'étonner si dans le peu qu'on en donne on n'a pas gardé son ordre et sa suite pour la distribution des matieres. Comme on n'avoit presque rien qui se suivist, il eust esté inutile de s'attacher à cet ordre, et l'on s'est con-

tenté de les disposer à peu près en la maniere qu'on a jugé estre plus propre et plus convenable à ce que l'on avoit. On espere mesme qu'il y aura peu de personnes qui, après avoir bien conçu une fois le dessein de Monsieur Pascal, ne suppléent d'eux-mesmes au defaut de cet ordre, et qui, en considerant avec attention les diverses matieres respanduës dans ces fragmens, ne jugent facilement où elles doivent estre rapportées suivant l'idée de celuy qui les avoit écrites.

Si l'on avoit seulement ce discours là par escrit tout au long et à la maniere qu'il fut prononcé, l'on auroit quelque sujet de se consoler de la perte de cet ouvrage, et l'on pourroit dire qu'on en auroit au moins un petit échantillon quoyque fort imparfait. Mais Dieu n'a pas permis qu'il nous ait laissé ny l'un ny l'autre. Car peu de temps après il tomba malade d'une maladie de langueur et de foiblesse qui dura les quatre dernieres années de sa vie, et qui, quoyqu'elle parust fort peu au dehors, et qu'elle ne l'obligea pas de garder le lit ny la chambre, ne laissoit pas de l'incommoder beaucoup et de le rendre presque incapable de s'appliquer à quoy que ce soit : de sorte que le plus grand soin et la principale occupation de ceux qui estoient auprès de luy estoit de le détourner d'escire, et mesme de parler de tout ce qui demandoit quelque application et quelque contention d'esprit, et de ne l'entretenir que de choses indifferentes et incapables de le fatiguer.

C'est neanmoins pendant ces quatre années de langueur et de maladie qu'il a fait et escrit tout ce que l'on a de luy de cet ouvrage qu'il meditoit, et tout ce que l'on en donne au public. Car, quoyqu'il attendist que sa santé fust entierement restablie pour y travailler tout de bon, et pour escire les choses qu'il avoit déjà digerées et disposées dans son esprit ; cependant, lorsqu'il luy survenoit quelques nouvelles pensées, quelques veuës, quelques idées, ou mesme quelque tour et quelques expressions qu'il prévoyoit luy pouvoir un jour servir pour son dessein, comme il n'estoit pas alors en estat de s'y appliquer aussy fortement qu'il faisait quand il se portoit bien, ny de les imprimer dans son esprit et dans sa memoire, il aimoit mieux

en mettre quelque chose par escrit pour ne le pas oublier ; et pour cela il prenoit le premier morceau de papier qu'il trouvoit sous sa main, sur lequel il mettoit sa pensée en peu de mots, et fort souvent mesme à demy mot, car il ne l'escrivoit que pour luy ; et c'est pourquoy il se contentoit de le faire fort legerement pour ne se pas fatiguer l'esprit, et d'y mettre seulement les choses qui estoient necessaires pour le faire ressouvenir des veüs et des idées qu'il avoit.

C'est ainsy qu'il a fait la pluspart des fragmens qu'on trouvera dans ce recüeil ; de sorte qu'il ne faut pas s'estonner s'il y en a quelques uns qui semblent assez imparfaits, trop courts et trop peu expliquez, et dans lesquels on peut mesme trouver des termes et des expressions moins propres et moins elegantes. Il arrivoit neanmoins quelquefois qu'ayant la plume à la main, il ne pouvoit s'empescher, en suivant son inclination, de pousser ses pensées et de les estendre un peu davantage, quoyque ce ne fut jamais avec la force et l'application d'esprit qu'il auroit pü faire en parfaite santé. Et c'est pourquoy l'on en trouvera aussy quelques unes plus estenduës et mieux escrites, et des Chapitres plus suivis et plus parfaits que les autres.

Voila de quelle maniere ont esté escrites ces Pensées. Et je croy qu'il n'y aura personne qui ne juge facilement par ces legers commencemens et par ces foibles essais d'une personne malade, qu'il n'avoit écrits que pour luy seul et pour se remettre dans l'esprit des pensées qu'il craignoit de perdre, et qu'il n'a jamais revüs ny retouchez, quel eust esté l'ouvrage entier si Monsieur Pascal eust pü recouvrer sa parfaite santé et y mettre la derniere main, luy qui sçavoit disposer les choses dans un si beau jour et un si bel ordre, qui donnoit un tour si particulier, si noble et si relevé à tout ce qu'il vouloit dire, qui avoit dessein de travailler cet ouvrage plus que tous ceux qu'il avoit jamais faits, qui y vouloit employer toute la force d'esprit et tous les talents que Dieu luy avoit donnez, et duquel il a dit souvent qu'il luy falloit dix ans de santé pour l'achever.

Comme l'on sçavoit le dessein qu'avoit Monsieur Pascal de travailler sur la Religion, l'on eut un très grand soin après sa

mort de recueillir tous les écrits qu'il avoit faits sur cette matiere. On les trouva tous ensemble enfilez en diverses liasses, mais sans aucun ordre et sans aucune suite, parceque, comme je l'ay déjà remarqué, ce n'estoit que les premieres expressions de ses pensées qu'il écrivoit sur de petits morceaux de papier à mesure qu'elles luy venoient dans l'esprit ; et tout cela estoit si imparfait et si mal écrit qu'on a eu toutes les peines du monde à le déchiffrer.

La premiere chose que l'on fit fut de les faire copier tels qu'ils estoient et dans la mesme confusion qu'on les avoit trouvez. Mais lorsqu'on les vit en cet estat, et qu'on eut plus de facilité de les lire et de les examiner que dans les originaux, ils parurent d'abord si informes, si peu suivis, et la pluspart si peu expliquez, qu'on fut fort longtemps sans penser du tout à les faire imprimer, quoyque plusieurs personnes de tres grande consideration le demandassent souvent avec des instances et des sollicitations fort pressantes, parceque l'on jugeoit bien que l'on ne pouvoit pas remplir l'attente et l'idée que tout le monde avoit de cet ouvrage, dont l'on avoit déjà entendu parler, en donnant ces écrits en l'estat qu'ils estoient.

Mais enfin on fut obligé de ceder à l'impatience et au grand desir que tout le monde témoignoit de les voir imprimez. Et l'on s'y porta d'autant plus aisément que l'on crût que ceux qui les liroient seroient assez équitables pour faire le discernement d'un dessein ébauché d'avec une piece achevée, et pour juger de l'ouvrage par l'échantillon, quelque imparfait qu'il fust. Et ainsy l'on se resolut de les donner au public. Mais, comme il y avoit plusieurs manieres de l'exécuter, l'on a esté quelque temps à se déterminer sur celle que l'on devoit prendre.

La premiere qui vint dans l'esprit, et celle qui estoit sans doute la plus facile, estoit de les faire imprimer tout de suite dans le mesme estat qu'on les avoit trouvez. Mais l'on jugea bien-tost que de le faire de cette sorte, c'eust esté perdre presque tout le fruit qu'on en pouvoit esperer, parceque les pensées plus parfaites, plus suivies, plus claires et plus étenduës, estant meslées et comme absorbées parmy tant d'autres imparfaites, obscures,

à demy digerées, et quelques unes mesme presque inintelligibles à tout autre qu'à celuy qui les avoit écrites, il y avoit tout sujet de croire que les unes feroient rebuter les autres, et que l'on ne considereroit ce volume grossy inutilement de tant de pensées imparfaites que comme un amas confus, sans ordre, sans suite, et qui ne pouvoit servir à rien.

Il y avoit une autre maniere de donner ces escrits au public, qui estoit d'y travailler auparavant, d'esclaircir les pensées obscures, d'achever celles qui estoient imparfaites, et, en prenant dans tous ces fragmens le dessein de Monsieur Pascal, de suppléer en quelque sorte l'ouvrage qu'il vouloit faire. Cette voye eust esté assurément la plus parfaite; mais il estoit aussy très difficile de la bien executer. L'on s'y est neanmoins arresté assez longtems, et l'on avoit en effet commencé à y travailler. Mais enfin l'on s'est résolu de la rejeter aussy bien que la premiere, parce que l'on a considéré qu'il estoit presque impossible de bien entrer dans la pensée et dans le dessein d'un auteur, et surtout d'un auteur mort, et que ce n'eust pas esté donner l'ouvrage de Monsieur Pascal, mais un ouvrage tout different.

Ainsy, pour éviter les inconveniens qui se trouvoient dans l'une et l'autre de ces manieres de faire paroistre ces escrits, l'on en a choisy une entre deux, qui est celle que l'on a suivie dans ce recueil. L'on a pris seulement parmy ce grand nombre de pensées celles qui ont paru les plus claires et les plus achevées, et on les donne telles qu'on les a trouvées, sans y rien adjoûter ny changer, si ce n'est qu'au lieu qu'elles estoient sans suite, sans liaison et dispersées confusément de costé et d'autre, on les a mises dans quelque sorte d'ordre, et réduit sous les mesmes titres celles qui estoient sur les mesmes sujets, et l'on a supprimé toutes les autres qui estoient ou trop obscures ou trop imparfaites.

Ce n'est pas qu'elles ne continssent aussy de très belles choses et qu'elles ne fussent capables de donner de grandes veuës à ceux qui les entendoient bien; mais, comme l'on ne vouloit pas travailler à les éclaircir et à les achever, elles eussent esté entièrement inutiles en l'estat qu'elles sont. Et afin que l'on en

ait quelque idée, j'en rapporteray icy seulement une pour servir d'exemple, et par laquelle on pourra juger de toutes les autres que l'on a retranchées. Voycy donc quelle est cette pensée, et en quel estat on l'a trouvée parmy ces fragmens : « *Un artisan qui parle des richesses, un procureur qui parle de la guerre, de la royauté, etc. Mais le riche parle bien des richesses, le roy parle froidement d'un grand don qu'il vient de faire, et Dieu parle bien de Dieu* ».

Il y a dans ce fragment une fort belle pensée ; mais il y a peu de personnes qui la puissent voir, parce qu'elle y est expliquée très imparfaitement et d'une manière fort obscure, fort courte et fort abrégée : en sorte que si on ne luy avoit souvent ouï dire de bouche la mesme pensée, il seroit difficile de la reconnoistre dans une expression si confuse et si embrouillée. Voycy à peu près en quoy elle consiste.

Il avoit fait plusieurs remarques particulieres sur le stile de l'Escriture et principalement de l'Evangile, et il trouvoit des beautez que peut-estre personne n'avoit remarquées avant luy. Il admiroit entr'autres choses la naïveté, la simplicité, et pour le dire ainsy la froideur avec laquelle il semble que *Jesus-Christ* y parle des choses les plus grandes et les plus relevées, comme sont, par exemple, le royaume de Dieu, la gloire que posséderont les Saints dans le ciel, les peines de l'enfer, sans s'y étendre, comme ont fait les Peres et tous ceux qui ont escrit sur ces matieres. Et il disoit que la veritable cause de cela estoit que ces choses qui à la verité sont infiniment grandes et relevées à nostre égard, ne le sont pas de mesme à l'égard de *Jesus-Christ*, et qu'ainsi il ne faut pas trouver étrange qu'il en parle de cette sorte sans étonnement et sans admiration, comme l'on voit, sans comparaison, qu'un general d'armée parle tout simplement et sans s'émouvoir du siege d'une place importante et du gain d'une grande bataille, et qu'un roy parle froidement d'une somme de quinze ou vingt millions, dont un particulier et un artisan ne parleroient qu'avec de grandes exaggerations.

Voilà quelle est la pensée qui est contenuë et renfermée sous le peu de paroles qui composent ce fragment ; et cette considé-

ration, jointe à quantité d'autres semblables, pouvoit servir assurément dans l'esprit des personnes raisonnables et qui agissent de bonne foy de quelque preuve de la divinité de *Jesus-Christ*.

Je crois que ce seul exemple peut suffire non seulement pour faire juger quels sont à peu près les autres fragmens qu'on a retranchés, mais aussy pour faire voir le peu d'application et la negligence pour ainsy dire avec laquelle ils ont presque tous esté écrits ; ce qui doit bien convaincre de ce que j'ay dit, que Monsieur Pascal ne les avoit écrits en effet que pour luy seul et sans aucune pensée qu'ils dussent jamais paroistre en cet estat. Et c'est aussy ce qui fait esperer que l'on sera assez porté à excuser les défauts qui s'y pourront rencontrer.

Que s'il se trouve encore dans ce recüeil quelques pensées un peu obscures, je pense que pour peu qu'on s'y veuille appliquer on les comprendra neanmoins très facilement, et qu'on demeurera d'accord que ce ne sont pas les moins belles et qu'on a mieux fait de les donner telles qu'elles sont, que de les esclaircir par un grand nombre de paroles qui n'auroient servy qu'à les rendre traînantes et languissantes, et qui en auroient osté une des principales beautés, qui consiste à dire beaucoup de choses en peu de mots.

L'on en peut voir un exemple dans un des fragmens du chapitre des *Preuves de Jesus-Christ par les propheties*, qui est conçu en ces termes : « *Les prophetes sont meslez de propheties particulieres et de celles du Messie, afin que les propheties du Messie ne fussent pas sans preuves, et que les propheties particulieres ne fussent pas sans fruit* ». Il rapporte dans ce fragment la raison pour laquelle les Prophetes qui n'avoient en veüë que le Messie et qui sembloient ne devoir prophetiser que de luy et de ce qui le regardoit, ont neanmoins souvent prédit des choses particulieres qui paroissoient assez indifferentes et inutiles à leur dessein. Il dit que c'estoit afin que ces événemens particuliers s'accomplissant de jour en jour aux yeux de tout le monde en la maniere qu'il les avoit prédits, ils fussent incontestablement reconnus pour Prophetes, et qu'ainsy l'on ne pust douter

de la vérité et de la certitude de toutes les choses qu'ils prophétisoient du Messie. De sorte que par ce moyen les prophéties du Messie tiroient en quelque façon leurs preuves et leur autorité de ces prophéties particulières vérifiées et accomplies ; et ces prophéties particulières servant ainsi à prouver et à autoriser celle du Messie, elles n'estoient pas inutiles et infructueuses. Voilà le sens de ce fragment étendu et développé. Mais il n'y a sans doute personne qui ne prist bien plus de plaisir de le découvrir soy-mesme dans ces paroles obscures, que de le voir ainsi esclaircy et expliqué.

Il est encore, ce me semble, assez à propos, pour détromper quelques personnes qui pourroient peut-estre s'attendre de trouver icy des preuves et des démonstrations géométriques de l'existence de Dieu, de l'immortalité de l'ame et de plusieurs autres articles de la foy chrestienne, de les avertir que ce n'estoit pas là le dessein de Monsieur Pascal. Il ne prétendoit point prouver toutes ces vérités de la Religion par de telles démonstrations fondées sur des principes évidens capables de convaincre l'obstination des plus endurcis, ny par des raisonnemens métaphysiques qui souvent égarent plus l'esprit qu'ils ne le persuadent, ny par des lieux communs tirez de divers effets de la nature, mais par des preuves morales, qui vont plus au cœur qu'à l'esprit. C'est-à-dire qu'il vouloit plus travailler à toucher et disposer le cœur qu'à convaincre et à persuader l'esprit, parce qu'il sçavoit que les passions et les attachemens vicieux qui corrompent le cœur et la volonté sont les plus grands obstacles et les principaux empeschemens que nous ayons à la foy, et que pourveu qu'on pust lever ces obstacles, il n'estoit pas difficile de faire recevoir à l'esprit les lumières et les raisons qui pouvoient le convaincre.

L'on sera facilement persuadé de tout cela en lisant ces écrits. Mais Monsieur Pascal s'en est encore expliqué luy-mesme dans un de ses fragmens qui a esté trouvé parmy les autres et qu'on n'a point mis dans ce recueil. Voicy ce qu'il dit dans ce fragment : « *Je n'entreprendray pas icy de prouver par des raisons naturelles ou l'existence de Dieu, ou la Trinité, ou l'immortalité de l'ame, ny aucune des choses de cette nature, non seulement*

parceque je ne me sentirois pas assez fort pour trouver dans la nature de quoy convaincre des athées endurcis, mais encore parce que cette connoissance sans Jesus-Christ est inutile et sterile. Quand un homme seroit persuadé que les proportions des nombres sont des veritez immaterielles, éternelles et dépendantes d'une premiere vérité en qui elles subsistent et qu'on appelle Dieu, je ne le trouverois pas beaucoup avance pour son salut. »

L'on s'étonnera peut-estre aussy de trouver dans ce recueil une si grande diversité de pensées, dont il y en a mesme plusieurs qui semblent assez éloignées du sujet que Monsieur Pascal avoit entrepris de traiter. Mais il faut considerer que son dessein estoit bien plus ample et plus estendu que l'on ne se l' imagine, et qu'il ne se bornoit pas seulement à réfuter les raisonnemens des athées et de ceux qui combattent quelques-unes des veritez de la foy Chrestienne. Le grand amour et l'estime singuliere qu'il avoit pour la Religion faisoit que non-seulement il ne pouvoit souffrir qu'on la voulust détruire et aneantir tout à fait, mais mesme qu'on la blessast et qu'on la corrompist en la moindre chose. De sorte qu'il vouloit declarer la guerre à tous ceux qui en attaquent ou la verité ou la sainteté, c'est-à-dire non seulement aux athées, aux infidelles et aux heretiques qui refusent de soumettre les fausses lumieres de leur raison à la foy et de reconnoistre les veritez qu'elle nous enseigne, mais mesme aux Chrestiens et aux Catholiques, qui, estans dans le corps de la veritable Eglise, ne vivent pas neanmoins selon la pureté des maximes de l'Evangile qui nous y sont proposées comme le modele sur lequel nous devons regler et conformer toutes nos actions.

Voilà quel estoit son dessein, et ce dessein estoit assez vaste et assez grand pour pouvoir comprendre la pluspart des choses qui sont repanduës dans ce recueil. Il s'y en pourra neanmoins trouver quelques-unes qui n'y ont nul rapport et qui en effet n'y estoient pas destinées, comme par exemple la pluspart de celles qui sont dans le chapitre des *Pensées diverses*, lesquelles on a aussy trouvées parmy les papiers de Monsieur Pascal et que l'on

a jugé à propos de joindre aux autres, parce que l'on ne donne pas ce livre-cy simplement comme un ouvrage fait contre les athées ou sur la Religion, mais comme un recueil de *Pensées de Monsieur Pascal sur la Religion et sur quelques autres sujets*.

Je pense qu'il ne reste plus pour achever cette Préface que de dire quelque chose de l'auteur après avoir parlé de son ouvrage. Je crois que non seulement cela sera assez à propos, mais que ce que j'ay dessein d'en écrire pourra mesme estre tres utile pour faite connoistre comment Monsieur Pascal est entré dans l'estime et dans les sentimens qu'il avoit pour la Religion, qui luy firent concevoir le dessein d'entreprendre cet ouvrage.

L'on a déjà rapporté en abrégé dans la préface des *Traitez de l'équilibre des liqueurs et de la pesanteur de l'air*, de quelle maniere il a passé sa jeunesse et le grand progrès qu'il y fit en peu de temps dans toutes les sciences humaines et prophanes auxquelles il voulut s'appliquer, et particulièrement en la Geométrie et aux Mathématiques; la maniere étrange et surprenante dont il les apprit à l'âge d'onze ou douze ans; les petits ouvrages qu'il faisoit quelquefois et qui surpassoient toujourns beaucoup la force et la portée d'une personne de son âge; l'effort étonnant et prodigieux de son imagination et de son esprit qui parut dans sa machine d'Arithmétique qu'il inventa âgé seulement de dix-neuf à vingt ans, et enfin les belles expériences du vuide qu'il fit en presence des personnes les plus considerables de la ville de Roüen, où il demeura quelque temps pendant que Monsieur le Président Pascal, son pere, y estoit employé pour le service du Roy dans la fonction d'Intendant de Justice. Ainsy je ne repeteray rien icy de tout cela, et je me contenteray seulement de représenter en peu de mots comment il a méprisé toutes ces choses et dans quel esprit il a passé les dernieres années de sa vie; en quoy il n'a pas moins fait paroistre la grandeur et la solidité de sa vertu et de sa piété qu'il avoit monstré auparavant la force, l'étendue et la pénétration admirable de son esprit.

Il avoit esté préservé pendant sa jeunesse, par une protection

particulière de Dieu des vices où tombent la plupart des jeunes gens, et, ce qui est assez extraordinaire à un esprit aussi curieux que le sien, il ne s'estoit jamais porté au libertinage pour ce qui regarde la Religion, ayant toujours borné sa curiosité aux choses naturelles. Et il a dit plusieurs fois qu'il joignoit cette obligation à toutes les autres qu'il avoit à Monsieur son pere, qui, ayant luy-mesme un tres-grand respect pour la Religion, le luy avoit inspiré dès l'enfance, luy donnant pour maxime que tout ce qui est l'objet de la foy ne sçauroit l'estre de la raison, et beaucoup moins y estre soumis.

Ces instructions, qui luy estoient souvent reïterées par un pere pour qui il avoit une très-grande estime et en qui il voyoit une grande science accompagnée d'un raisonnement fort et puissant, faisoient tant d'impression sur son esprit que, quelque discours qu'il entendist faire aux libertins, il n'en estoit nullement émû ; et quoyqu'il fust fort jeune, il les regardoit comme des gens qui estoient dans ce faux principe, que la raison humaine est au dessus de toutes choses, et qui ne connoissoient pas la nature de la foy.

Mais enfin, après avoir ainsy passé sa jeunesse dans des occupations et des divertissemens qui paroisoient assez innocens aux yeux du monde, Dieu le toucha de telle sorte qu'il luy fit comprendre parfaitement que la Religion Chrestienne nous oblige à ne vivre que pour luy et à n'avoir point d'autre objet que luy. Et cette verité luy parut si évidente, si utile et si nécessaire qu'elle le fit resoudre de se retirer et de se dégager peu à peu de tous les attachemens qu'il avoit au monde pour pouvoir s'y appliquer uniquement.

Ce desir de la retraite et de mener une vie plus Chrestienne et plus réglée luy vint lors qu'il estoit encore fort jeune, et il le porta dès lors à quitter entierement l'étude des sciences prophanes, pour ne s'appliquer plus qu'à celles qui pouvoient contribuer à son salut et à celuy des autres. Mais de continuelles maladies qui luy survinrent le destournerent quelque temps de son dessein et l'empescherent de le pouvoir executer plutôt qu'à l'âge de trente ans.

Ce fut alors qu'il commença à y travailler tout de bon, et pour y parvenir plus facilement et rompre tout d'un coup toutes ses habitudes, il changea de quartier et ensuite se retira à la campagne ¹, où il demeura quelque temps ; d'où estant de retour il témoigna si bien qu'il vouloit quitter le monde qu'enfin le monde le quitta. Il établit le reglement de sa vie dans sa retraite sur deux maximes principales, qui sont de renoncer à tout plaisir et à toute superfluité. Il les avoit sans cesse devant les yeux et il taschoit de s'y avancer et de s'y perfectionner de plus en plus.

C'est l'application continuelle qu'il avoit à ces deux grandes maximes qui luy faisoit temoigner une si grande patience dans ses maux et dans ses maladies, qui ne l'ont presque jamais laissé sans douleur pendant toute sa vie ; qui luy faisoit pratiquer des mortifications très rudes et très severes envers luy mesme ; qui faisoit que non seulement il refusoit à ses sens tout ce qui pouvoit leur estre agreable, mais encore qu'il prenoit sans peine, sans dégoût, et mesme avec joye, lorsqu'il le falloit, tout ce qui leur pouvoit déplaire, soit pour la nourriture, soit pour les reme- des : qui le portoit à se retrancher tous les jours de plus en plus tout ce qu'il ne jugeoit pas luy estre absolument necessaire, soit pour le vestement, soit pour la nourriture, pour les meubles, et pour toutes les autres choses ; qui luy donnoit un amour si grand et si ardent pour la pauvreté qu'elle luy estoit toujours presente, et que, lorsqu'il vouloit entreprendre quelque chose, la premiere pensée qui luy venoit en l'esprit estoit de voir si la pauvreté y pouvoit estre pratiquée ; et qui luy faisoit avoir en mesme temps tant de tendresse et tant d'affection pour les pauvres qu'il ne leur a jamais pû refuser l'aumosne, et qu'il en a fait mesme fort souvent d'assez considérables, quoiqu'il n'en fit que de son necessaire ; qui faisoit qu'il ne pouvoit souffrir qu'on cherchast avec soin toutes ses commoditez, et qu'il blasmoit tant cette recherche curieuse et cette fantaisie de vouloir exceller en

1. « ... et ensuite se retira à la campagne. » Lisez : « à Port-Royal-des-Champs. »

tout, comme de se servir en toutes choses des meilleurs ouvriers, d'avoir toujours du meilleur et du mieux fait, et mille autre choses semblables qu'on fait sans scrupule parce qu'on ne croit pas qu'il y ait du mal, mais dont il ne jugeoit pas de mesme : et enfin qui luy a fait faire plusieurs actions très remarquables et très Chrestiennes, que je ne rapporte pas icy de peur d'estre trop long, et parce que mon dessein n'est pas de faire une vie, mais de donner quelque idée de la pieté et de la vertu de Monsieur Pascal à ceux qui ne l'ont pas connu ; car pour ceux qui l'ont vû et qui l'ont un peu fréquenté pendant les dernieres années de sa vie, je ne prétens pas leur apprendre par là, et je crois qu'ils jugeront bien, au contraire, que j'aurois pû dire encore beaucoup d'autres choses que je passe sous silence.

APPROBATIONS

DE NOSSEIGNEURS LES PRÉLATS

Approbation de Monseigneur de Comenge¹.

Ces pensées de Monsieur Pascal font voir la beauté de son genie, sa solide pieté et sa profonde érudition. Elles donnent une si excellente idée de la Religion, que l'on acquiesce sans peine à ce qu'elle contient de plus impenetrable. Elles touchent si bien les principaux points de la Morale, qu'elles découvrent d'abord la source et le progres de nos desordres et les moyens de nous en delivrer, et elles effleurent les autres sciences avec tant de suffisance que l'on s'apperçoit aisément que M. Pascal ignoroit peu de choses de ce que les hommes sçavent. Quoy que ces Pensées ne soient que les commencemens des raisonnemens qu'il méditoit, elles ne laissent pas d'instruire profondement. Ce ne sont que des semences, mais elles produisent leurs fruits en mesme temps qu'elles sont répanduës. L'on acheve naturellement ce que ce sçavant homme avoit eu dessein de composer, et les lecteurs deviennent eux-mesmes auteurs en un moment pour peu d'application qu'ils ayent. Rien n'est donc plus capable de nourrir utilement et agreablement l'esprit que la lecture de ces essais, quelques informes qu'ils paroissent, et il n'y a gueres eu de production parfaite depuis longtemps qui ait mieux merité selon mon jugement d'estre imprimée que ce livre imparfait.

A Paris, le 4 Septembre 1669.

GILBERT, E. de Comenge.

De Monseigneur l'Evesque d'Aulonné, suffragant de Clermont.

Après avoir lû fort exactement et avec beaucoup de consolation les Pensées de M. Pascal touchant la Religion Chrétienne,

1. « Gilbert, E. de Comenge », G. de Choiseul-Praslin, évêque de Comminges, de 1644 à 1671. Voy. *Port-Royal de Sainte-Beuve, passim*, et, pour ses titres littéraires, Moréri.

il me semble que les veritez qu'elles contiennent peuvent estre fort bien comparées aux essences, dont on n'a point accoustumé de donner beaucoup à la fois pour les rendre plus utiles aux corps malades, parre qu'estant toutes remplies d'esprits, on n'en scauroit prendre si peu que toutes les parties du corps ne s'en ressentent. Ce sont les images des pensées de ce recueil. Une seule peut suffire à un homme pour en nourrir son ame tout un jour, s'il les lit à cette intention, tant elles sont remplies de lumieres et de chaleur. Et bien loin qu'il y ait rien dans ce recueil qui soit contraire à la foy de l'Église Catholique, Apostolique et Romaine, tout y est entierement conforme à sa doctrine et à ses maximes dans les mœurs : car l'auteur estoit trop bien informé de la doctrine des Peres et des Conciles pour penser ou parler un autre langage que le leur, ainsi que tous les lecteurs le pourront facilement reconnoistre par la lecture de tout cet ouvrage, et particulièrement par cette excellente pensée dont voicy les propres termes : Le corps n'est non plus vivant sans le chef que le chef sans le corps. Quiconque se separe de l'un ou de l'autre n'est plus du corps et n'appartient plus à JESUS-CHRIST. Toutes les vertus, le martyre, les austeritez et toutes les bonnes œuvres sont inutiles hors de l'Église et de la communion du Chef de l'Église, qui est le Pape. Fait en l'Abbaye de Saint André lez Clermont, le 24 Novembre 1669.

JEAN, E. d'Aulonne¹, suffragant de Clermont.

1. « Jean E. d'Aulonne, etc. », J. Berthier, mort vers 1690. *L'Histoire de Port-Royal* de l'abbé Besoigne (Cologne [Holl.], 1752, t. V, p. 190) parle de lui en ces termes : « M. l'évêque d'Aulonne, suffragant de M. l'évêque de Châlons, prélat recommandable par son attachement à la vérité et par sa conduite exemplaire. C'était un récollet qu'on avait fait évêque *in partibus*. » On trouve dans l'abbé Guilbert (*Mémoires hist. et chronol. de l'abbaye de Port-Royal*, 1755-59, 9 vol. in-12) et dans le *Recueil des pièces qui n'ont pas encore paru sur le Formulaire* (Avignon, 1754, 2 vol. in-12) une lettre de l'évêque d'Aulonne aux religieuses de Port-Royal, datée en effet de Châlons, 26 février 1669. Cependant il est dit dans l'*abrégé du Recueil des actes et mémoires du clergé de France* (par l'abbé Marc du Saulzet); Paris, 1752, in-fol., que ce prélat, qu'il appelle M. l'évêque d'Olonne, avait été promu à l'épiscopat pour être suffragant de M. l'évêque de Clermont, devenu aveugle.

De Monseigneur l'Evesque d'Amiens.

Nous avons lû le livre posthume de M. Pascal, qui auroit eu besoin des derniers soins de son auteur. Quoy qu'il ne contienne que des fragmens et des semences des discours, on ne laisse pas d'y remarquer des lumieres tres sublimes et des delicatesses tres agreables. La force et la hardiesse des pensées surprennent quelquefois l'esprit; mais plus on y fait d'attention, plus on les trouve saines et tirées de la philosophie et de la theologie des Peres. Un ouvrage si peu achevé nous remplit d'admiration et de douleur de ce qu'il n'y a point d'autre main qui puisse donner la perfection à ces premiers traits que celle qui en a sceu graver une idée si vive et si remarquable, ny nous consoler de la grande perte que nous avons faite par sa mort. Le public est obligé aux personnes qui luy ont conservé des pieces si precieuses, quoy qu'elles ne soient point limées; et, telles qu'elles sont, nous ne doutons pas qu'elles ne soient tres utiles à ceux qui aimeront la verité et leur salut. Donné à Paris, où nous nous sommes trouvez pour les affaires de nostre Église, le premier jour de Novembre 1669.

FRANÇOIS, E. d'Amiens ¹.

Approbation des Docteurs.

Nous sous-signez, Docteurs en Theologie de la Faculté de Paris, certifions avoir lû le Recueil des Pensées de M. Pascal, trouvées dans son cabinet après sa mort, que nous nous avons jugées Catholiques et pleines de pieté. Le public a beaucoup perdu de ce que l'auteur n'a pas eu le temps de donner à cet ouvrage toute sa perfection. Les athées en eussent encore esté plus pleinement convaincus, la Religion Catholique plus puissamment confirmée et la pieté des fidelles plus vivement excitée :

1. « François E. d'Amiens, » F. Faure, évêque d'Amiens, 1654-1687.

c'est ce que nous croyons et attestons. A Paris, le 5 Septembre 1669.

DE BREDÀ, curé de Saint André des Arts.

LE VAILLANT, curé de S. Christophe.

GRENET, curé de S. Benoist.

MARLIN, curé de S. Eustache.

J. L'ABBÉ. PETITPIED.

L. MARAIS. T. ROULLAND ¹.

PH. LE FERON.

Approbation particuliere de Monsicur Le Vaillant, Docteur de la Faculté de Paris, ancien Predicateur, Curé de Saint Christophe, et cy-devant Theologal de l'Eglise de Reims.

Quelle apparence de prendre tant de plaisir à lire les Pensées de M. Pascal et de n'en dire pas et temoigner les siennes en particulier. Je sçavois assez, avec tous les honnestes gens, ce que pouvoit ce rare esprit en tant d'autres matieres et surtout dans ses Lettres, qui ont surpris et estonné tout le monde; mais

1. « De Bréda, curé, etc. » Antoine de Bréda, né en 1601, docteur de Sorbonne, auparavant aumônier et prédicateur ordinaire du Roi, auteur d'une *Oraison funèbre de Louis XIII* (Paris, 1643, in-8). — « Le Vaillant, curé, etc. » Voir ses titres et son approbation particulière. — « Grenet, curé, etc. », Claude Grenet, docteur de Sorbonne, mort en 1684, âgé de 79 ans, après avoir été, pendant quinze ans, supérieur de l'abbaye de Port-Royal-des-Champs. — « Marlin, curé, etc. », Marlin (Pierre), trentième curé de Saint-Eustache, docteur de Sorbonne et de Navarre, appelé *Martin* par quelques écrivains. Il était neveu du précédent curé, M. Tonnelier, et, à ce titre, se mit, de haute lutte, en possession de la cure à la mort de son oncle (1645), secondé par les *Dames de la halle*. Mort en 1678. (*Extrait de la notice descriptive et historique sur l'église et la paroisse Saint-Eustache, etc., Paris, 1855, p. 78*). — « L. Marais », Louis Marais, auteur, d'après la *France littéraire* de Quérard, du livre attribué à De Launay, *Véritable tradition de l'Église sur la prédestination et la grâce* (Liège, Lefrançois, 1702, in-12). — « Ph. Le Féron », docteur en 1668, mort en 1692. — « Petitpiéd », Nicolas Petitpiéd, mort à 75 ans, en 1705, conseiller clerc au Châtelet de Paris et curé de Saint-Martial; auteur de plusieurs ouvrages. — « T. Roulland », chanoine et prévôt de l'église de Reims, d'après l'*Histoire de la vie de Mons^r Arnauld, etc.* (Cologne, 1695).

qu'il deust nous donner et laisser une methode si naturelle et neanmoins si extraordinaire pour montrer, deffendre et appuyer l'excellence et la grandeur de nostre Religion, c'est ce que je n'eusse pas pensé si je n'en eusse veu les preuves tres évidentes dans cet ouvrage. Il est vray qu'il n'est pas achevé, et les raisonnemens n'ont pas toujours leur étenduë et leur perfection, ce ne sont souvent que des commencemens, des essais et comme des restes de pensées d'une haute et merveilleuse élévation; mais telles que puissent être ces pensées, elles meritent bien justement l'éloge du Prophete : Reliquiæ cogitationis diem festum agent tibi, Restes precieuses certainement. Disons hardiment reliques honorables d'un illustre mort, qui du jour auquel elles paroistront en public en feront un jour de feste et de joye pour tous les fidelles, mais de honte aussi et de confusion pour tous les impies, les libertins et les athées, pour tous ceux qui, se piquans de fort esprit, n'ont dans leurs forces imaginaires que de la foiblesse et de l'infirmité : Infirmus dicet ego fortis sum. Ces malheureux infirmes verront dans ce livre leur misere et leur vanité; ils trouveront leur deffaite et leur déroute dans la victoire et le triomphe de l'auteur des Pensées, que j'ay leuës avec tant d'admiration, que j'approuve avec tant de reconnoissance et que je certifie dans la derniere sincérité estre tres conformes à la foy et tres avantageuses aux bonnes mœurs. Fait à Paris, le sixième Septembre 1669.

A. LE VAILLANT.

De M. Fortin, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris,
Proviseur du College d'Harcourt.

L'estroite liaison que j'ay eue avec M. Pascal durant sa vie m'a fait prendre un singulier plaisir à lire ces Pensées, que j'avois autrefois entenduës de sa propre bouche. Ce sont les entretiens qu'il avoit d'ordinaire avec ses amis. Il leur parloit des choses de Dieu et de la Religion avec tant de science et de soumission, qu'il est difficile de trouver un esprit plus élevé et

plus humble tout ensemble. Ceux qui liront ce recueil, qui contient des discours tous divins, jugeront aisément de la grandeur de son ame et de la force de la grace qui l'animoit. Ils ne trouveront rien qui ne soit dans les regles de la Religion, et qui n'inspire des sentimens d'une veritable et sincere pieté. C'est le témoignage que je me sens obligé d'en rendre au public. A Paris, ce 9 Aoust 1669.

T. FORTIN ¹.

De M. le Camus, Docteur en Theologie de la Faculté de Paris,
Conseiller et Aumônier ordinaire du Roy.

Il m'est arrivé, en examinant cet ouvrage en l'estat qu'il est, ce qui arrivera presque à tous ceux qui le liront, qui est de regretter plus que jamais la perte de l'auteur, qui estoit seul capable d'achever ce qu'il avoit si heureusement commencé. En effet, si ce livre, tout imparfait qu'il est, ne laissè pas d'émouvoir puissamment les personnes raisonnables et de faire connoistre la verité de la Religion Chrétienne à ceux qui la chercheront sincerement, que n'eût-il pas fait si l'auteur y eût mis la derniere main? Et si ces diamans brutes épars çà et là jettent tant d'éclat et de lumiere, quel esprit n'auroit-il pas éblouï, si ce sçavant ouvrier avoit eu le loisir de les polir et de les mettre en œuvre? Au reste, s'il eût vécu plus longtems, ses secondes pensées auroient esté sans doute dans un meilleur ordre que ne le sont les premieres que l'on donne au public dans cet écrit, mais elles ne pouvoient estre plus sages; elles auroient esté plus polies et plus liées, mais elles ne pouvoient estre ny plus solides ny plus lumineuses. C'est le témoignage que nous en rendons, et que nous n'y avons rien remarqué qui ne soit conforme à la

1. « T. Fortin », curé de Saint-Christophe à Paris, et principal du collège d'Harcourt (V. le *Recueil* d'Utrecht, 1740). D'après un récit de la nièce de Pascal, ce Fortin aurait concouru à l'impression des *Provinciales*. (V. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve, 2^e édit., t. V, p. 559, à la note).

créance et à la doctrine de l'Église. A Paris, le 21 de Septembre 1669.

E. LE CAMUS, Docteur de la Faculté de Theologie de Paris, Conseiller et Aumônier du roy¹.

De Monsieur de Ribeyran, Archidiacre de Comenge.

J'ay lû avec admiration ce livre posthume de M. Pascal. Il semble que cet homme incomparable non seulement voit, comme les Anges, les consequences dans leurs principes, mais qu'il nous parle comme ces purs esprits, par la seule direction de ces pensées. Souvent un seul mot est un discours tout entier. Il fait comprendre tout d'un coup à ses lecteurs ce qu'un autre auroit bien de la peine d'expliquer par un raisonnement fort étendu. Et tant s'en faut que nous devions regretter qu'il n'ait pas achevé son ouvrage, que nous devons remercier au contraire la Providence divine de ce qu'elle l'a permis ainsi. Comme tout y est pressé, il en sort tant de lumieres de toutes parts, qu'elles font voir à fond les plus hautes veritez en elles mesmes, qui peut-estre auroient esté obscurcies par un plus long embarras de paroles. Mais si ces pensées sont des éclairs qui découvrent les veritez cachées aux esprits dociles et équitables, ce sont des foudres qui accablent les libertins et les athées; et puisque nous devons desirer pour la gloire de Dieu l'instruction des uns et la confusion des autres, il n'y a rien qui ne doive porter les amis de M. Pascal à publier ces excellentes productions de ce rare esprit, qui ne contiennent rien, selon mon jugement, qui ne soit tres Catholique et tres édifiant. Fait à Paris, le 7 Septembre 1669.

DE RIBEYRAN, Archidiacre de Comenge².

1. « E. Le Camus, docteur, etc. », né en 1632 ; évêque de Grenoble en 1671, cardinal en 1686, mort en 1707.

2. « De Ribeyran, archidiacre, etc. » (V. *Port-Royal*, par Sainte-Beuve).

De Monsieur de Drubec, Docteur de Sorbonne,
Abbé de Boulancourt.

Un ancien a dit assez élegamment que l'on doit considerer, eu égard à la posterité, tout ce que les auteurs n'achevent pas, comme s'il n'avoit jamais esté commencé; mais je ne puis faire ce jugement des Pensées de M. Pascal. Il me semble que l'on feroit grand tort à la posterité aussi bien qu'à nostre siecle, de supprimer ces admirables productions, encore qu'elles ne puissent non plus recevoir leur perfection que ces anciennes figures que l'on aime mieux laisser imparfaites que de les faire retoucher. Et, comme les plus excellens ouvriers se servent plus utilement de ces morceaux pour former les idées des ouvrages qu'ils meditent, qu'ils ne feroient de beaucoup d'autres pieces plus finies, ces fragmens de M. Pascal donnent des ouvertures sur toutes les matieres dont ils traittent qu'on ne trouveroit point dans des volumes achevez. Ainsi, selon mon jugement, on ne doit pas envier au public le present que luy font les amis de ce philosophe Chrétien des precieuses reliques de son esprit, et non seulement je ne trouve rien qui puisse empescher l'impression, mais je croy que nous leur devons beaucoup de reconnoissance du soin qu'ils ont pris de les ramasser. Donné à Paris, le 5 Septembre 1669.

FRANÇOIS MALET DE GRAVILLE DRUBEC¹.

1. « François Malet, etc. », F. de Grammont, dit Malet, etc., trente-septième abbé de Boulancourt, neveu de son prédécesseur, Gilbert de Choiseul ; mort en 1701 (*Gallia Christiana*).

AVERTISSEMENT

Les Pensées qui sont contenuës dans ce Livre ayant esté écrites et composées par Monsieur Pascal en la manière qu'on l'a rapporté dans la Préface, c'est à dire à mesure qu'elles luy venoient dans l'esprit, et sans aucune suite, il ne faut pas s'attendre d'en trouver beaucoup dans les chapitres de ce Recueil, qui sont la pluspart composez de quantité de pensées toutes détachées les unes des autres, et qui n'ont esté mises ensemble sous les mesmes titres que parce qu'elles traittent à peu près des mesmes matieres. Mais, quoy qu'il soit assez facile en lisant chaque article de juger s'il est une suite de ce qui le précède, ou s'il contient une nouvelle pensée, neanmoins on a crû que pour les distinguer davantage il estoit bon d'y faire quelque marque particuliere. Ainsi, lors que l'on verra au commencement de quelque article cette marque (§), cela veut dire qu'il y a dans cet article une nouvelle pensée qui n'est point une suite de la précédente, et qui en est entierement separée. Et l'on connoistra par mesme moyen que les articles qui n'auront point cette marque ne composent qu'un mesme discours, et qu'ils ont esté trouvez dans cet ordre et cette suite dans les originaux de Monsieur Pascal.

L'on a aussi jugé à propos d'ajouter à la fin de ces pensées une Priere que Monsieur Pascal composa, estant encore jeune, dans une maladie qu'il eut, et qui a déjà esté imprimée deux ou trois fois sur des copies assez peu correctes, parce que ces impressions ont esté faites sans la participation de ceux qui donnent à présent ce Recueil au public.

PENSÉES¹

SUR LA RELIGION

ET SUR

QUELQUES AUTRES SUJETS

I

Contre l'Indifférence des Athées²

Que ceux qui combattent la Religion apprennent au moins quelle elle est avant que de la combattre. Si cette Reli-

1. Outre quelques éclaircissements qui nous ont paru indispensables, nous donnons en note les différences qui existent entre le texte de Port-Royal et la version originale des *Pensées*, telle que la présentent les éditions Faugère et Havet. Nous avons le plus souvent passé ces différences sous silence, comme ne méritant pas d'être signalées, quand elles se bornent à l'adjonction ou à la suppression d'une conjonction, à des transpositions de mots, au changement de *pas en point*, d'*en en dans*, etc., etc., et *vice versa*. Dans bien des endroits nous nous sommes abstenus également, pour ne pas fatiguer l'attention, de présenter les modifications apportées par Port-Royal dans l'agencement des phrases, quand ces modifications, nécessaires pour donner une forme définitive à des ébauches de notes, se sont bornées à des changements de temps des verbes ou à des substitutions insignifiantes de mots. Nous n'avons pas davantage cru devoir indiquer les endroits où *vieil* a été remplacé par *vieux*, *créance* par *croissance*, *Hiérousaalem* par *Jérusalem*, etc., ni ceux où des citations de l'Écriture ont été soit rectifiées, soit traduites.

Nous avons restitué autant que possible, d'après M. Faugère, le commencement ou la fin des passages que Port-Royal n'a donnés qu'incomplètement. Quant aux chapitres ou fragments de chapitres qu'il a supprimés, il ne pouvait entrer dans notre plan de les rétablir, puisque ces suppressions forment, à proprement parler, le cachet de l'édition que nous réimprimons.

P. R. désigne l'édition de Port-Royal, *F.* l'édition Faugère et *H.* l'édition E. Havet.

2. Ce chapitre commence ainsi dans le texte *F.* : « ... Qu'ils apprennent au moins quelle est la religion qu'ils combattent avant que, etc. »

gion se vantait d'avoir une vue claire de Dieu, et de le posséder à découvert et sans voile, ce serait la combattre que de dire qu'on ne voit rien dans le monde qui le montre avec cette évidence. Mais puisqu'elle dit au contraire que les hommes sont dans les ténèbres, et dans l'éloignement de Dieu, qu'il s'est caché à leur connaissance, et que c'est même le nom qu'il se donne dans les Écritures, *Deus absconditus* : et enfin si elle travaille également à établir ces deux choses ; que Dieu a mis des marques sensibles dans l'Église pour se faire reconnaître à ceux qui le chercheraient sincèrement ; et qu'il les a couvertes néanmoins de telle sorte qu'il ne sera aperçu que de ceux qui le cherchent de tout leur cœur ; quel avantage peuvent-ils tirer, lorsque dans la négligence où ils font profession d'être de chercher la vérité, ils crient que rien ne la leur montre ; puisque cette obscurité où ils sont, et qu'ils objectent à l'Église ne fait qu'établir une des choses qu'elle soutient sans toucher à l'autre, et confirme sa doctrine bien loin de la ruiner ?¹

Il faudrait pour la combattre qu'ils criassent qu'ils ont fait tous leurs efforts pour chercher partout et même dans ce que l'Église propose pour s'en instruire, mais sans aucune satisfaction. S'ils parlaient de la sorte, ils combattraient à la vérité une de ses prétentions. Mais j'espère montrer ici qu'il n'y a point de personne raisonnable qui puisse parler de la sorte ; et j'ose même dire que jamais personne ne l'a fait. On sait assez de quelle manière agissent ceux qui sont dans cet esprit. Ils croient avoir fait de grands efforts pour s'instruire lorsqu'ils ont employé quelques heures à la lecture de l'Écriture, et qu'ils ont interrogé

1. « ... et confirme sa doctrine, bien loin de, etc. » ; F. : « ... établit sa doctrine, etc. » Port-Royal a voulu éviter une répétition de mot.

quelque Ecclésiastique sur les vérités de la foi. Après cela ils se vantent d'avoir cherché sans succès dans les livres et parmi les hommes. Mais en vérité je ne puis m'empêcher de leur dire ce que j'ai dit souvent, que cette négligence n'est pas supportable. Il ne s'agit pas ici de l'intérêt léger de quelque personne étrangère : il s'agit de nous-même et de notre tout.

L'immortalité de l'âme est une chose qui nous importe si fort, et qui nous touche si profondément, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour être dans l'indifférence de savoir ce qui en est. Toutes nos actions et toutes nos pensées doivent prendre des routes si différentes selon qu'il y aura des biens éternels à espérer ou non, qu'il est impossible de faire une démarche avec sens et jugement qu'en la réglant par la vue de ce point qui doit être notre dernier objet.

Ainsi notre premier intérêt et notre premier devoir est de nous éclaircir sur ce sujet d'où dépend toute notre conduite. Et c'est pourquoi, parmi ceux qui n'en sont pas persuadés, je fais une extrême différence entre ceux qui travaillent de toutes leurs forces à s'en instruire et ceux qui vivent sans s'en mettre en peine et sans y penser.

Je ne puis avoir que de la compassion pour ceux qui gémissent sincèrement dans ce doute, qui le regardent comme le dernier des malheurs, et qui n'épargnant rien pour en sortir font de cette recherche leur principale et leur plus sérieuse occupation. Mais pour ceux qui passent leur vie sans penser à cette dernière fin de la vie, et qui par cette seule raison, qu'ils ne trouvent pas en eux-mêmes des lumières qui les persuadent, négligent d'en chercher ailleurs, et d'examiner à fond si cette opinion est de celles que le peuple reçoit par une simplicité crédule, ou de celles qui quoique obscures d'elles-mêmes

ont néanmoins un fondement très solide¹, je les considère d'une manière toute différente. Cette négligence en une affaire où il s'agit d'eux-mêmes, de leur éternité, de leur tout, m'irrite plus qu'elle ne m'attendrit ; elle m'étonne et m'épouvante : c'est un monstre pour moi. Je ne dis pas ceci par le zèle pieux d'une dévotion spirituelle. Je prétends² au contraire que l'amour-propre, que l'intérêt humain, que la plus simple lumière de la raison nous doit donner ces sentiments. Il ne faut voir pour cela que ce que voient les personnes les moins éclairées.

Il ne faut pas avoir l'âme fort élevée pour comprendre qu'il n'y a point ici de satisfaction véritable et solide, que tous nos plaisirs ne sont que vanité, que nos maux sont infinis, et qu'enfin la mort qui nous menace à chaque instant nous doit mettre dans peu d'années, et peut-être en peu de jours dans un état éternel de bonheur, ou de malheur, ou d'anéantissement. Entre nous et le ciel, l'enfer, ou le néant il n'y a donc que la vie qui est la chose du monde la plus fragile ; et le ciel n'étant pas certainement pour ceux qui doutent si leur âme est immortelle, ils n'ont à attendre que l'enfer ou le néant³.

Il n'y a rien de plus réel que cela ni de plus terrible.

1. « ... un fondement très solide » ; F. ajoute « et inébranlable ». P. R. a trouvé sans doute que l'une des deux épithètes affaiblissait l'autre.

2. « Je prétends au contraire que l'amour-propre, etc. » ; F. « J'entends au contraire qu'on doit avoir ce sentiment par un principe d'intérêt humain et par un intérêt d'amour-propre. » *Amour-propre* dans le sens d'égoïsme.

3. La dernière phrase de cet alinéa est de P. R. Il se termine ainsi dans F. : « ... et qu'enfin la mort... doit infailliblement nous mettre dans peu d'années dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis ou malheureux. » P. R. a utilisé cette fin pour le 1^{er} al. de la page 67, après l'avoir fait précéder d'une phrase : « C'est en vain qu'ils détournent, etc. »

Faisons tant que nous voudrons les braves, voilà la fin qui attend la plus belle vie du monde.

C'est en vain qu'ils détournent leur pensée de cette éternité qui les attend, comme s'ils la pouvaient anéantir en n'y pensant point. Elle subsiste malgré eux, elle s'avance, et la mort qui la doit ouvrir les mettra infailliblement dans peu de temps dans l'horrible nécessité d'être éternellement ou anéantis, ou malheureux.

Voilà un doute d'une terrible conséquence; et c'est déjà assurément un très grand mal que d'être dans ce doute; mais c'est au moins un devoir indispensable de chercher quand on y est. Ainsi celui qui doute et qui ne cherche pas est tout ensemble et bien injuste et bien malheureux. Que s'il est avec cela tranquille et satisfait, qu'il en fasse profession, et enfin qu'il en fasse vanité, et que ce soit de cet état même qu'il fasse le sujet de sa joie et de sa vanité, je n'ai point de termes pour qualifier une si extravagante créature.

Où peut-on prendre ces sentiments? Quel sujet de joie trouve-t-on à n'attendre plus que des misères sans ressource? Quel sujet de vanité de se voir dans des obscurités impénétrables? Quelle consolation¹ de n'attendre jamais de consolateur.

Ce repos dans cette ignorance est une chose monstrueuse, et dont il faut faire sentir l'extravagance et la stupidité à ceux qui y passent leur vie, en leur représentant ce qui se passe en eux-mêmes, pour les confondre par la vue de leur folie. Car voici comment raisonnent les hommes quand ils choisissent de vivre dans cette ignorance de ce qu'ils sont, et sans en rechercher d'éclaircissement.

1. « ... quelle consolation de n'attendre jamais de consolateur? » ;
F. (Variantes): « ... quelle consolation dans le désespoir de tout consolateur? »

Je ne sais qui m'a mis au monde, ni ce que c'est que le monde; ni que moi-même. Je suis dans une ignorance terrible de toutes choses. Je ne sais ce que c'est que mon corps, que mes sens, que mon âme; et cette partie même de moi qui pense ce que je dis, et qui fait réflexion sur tout et sur elle-même, ne se connaît non plus que le reste. Je vois ses effroyables espaces de l'Univers qui m'enferment, et je me trouve attaché à un coin de cette vaste étendue, sans savoir pourquoi je suis plutôt placé en ce lieu qu'en un autre, ni pourquoi ce peu de temps qui m'est donné à vivre m'est assigné à ce point plutôt qu'à un autre de toute l'éternité qui m'a précédé, et de toute celle qui me suit. Je ne vois que des infinités de toutes parts qui m'engloutissent¹ comme un atome, et comme une ombre qui ne dure qu'un instant sans retour. Tout ce que je connais c'est que je dois bientôt mourir; mais ce que j'ignore le plus c'est cette mort même que je ne saurais éviter.

Comme je ne sais d'où je viens, aussi je ne sais où je vais; et je sais seulement qu'en sortant de ce monde, je tombe pour jamais ou dans le néant, ou dans les mains d'un Dieu irrité, sans savoir à laquelle de ces deux conditions je dois être éternellement en partage.

Voilà mon état plein de misère, de faiblesse, d'obscurité. Et de tout cela je conclus que je dois donc passer tous les jours de ma vie sans songer à ce qui me doit arriver, et que je n'ai qu'à suivre mes inclinations sans réflexion et sans inquiétude, en faisant tout ce qu'il faut pour tomber dans le malheur éternel au cas que ce qu'on en dit soit véritable. Peut-être que je pourrais trouver quelque éclaircissement dans mes doutes; mais je n'en veux pas prendre

1. « ... des infinités de toutes parts qui m'engloutissent, etc. » ;
F.: « ... qui m'enferment, etc. »

la peine, ni faire un pas pour le chercher ; et en traitant avec mépris ceux qui se travailleraient de ce soin, je veux aller sans prévoyance et sans crainte tenter un si grand événement, et me laisser mollement conduire à la mort dans l'incertitude de l'éternité de ma condition future.

En vérité il est glorieux à la Religion d'avoir pour ennemis des hommes si déraisonnables ; et leur opposition lui est si peu dangereuse qu'elle sert au contraire à l'établissement des principales vérités qu'elle nous enseigne. Car la foi Chrétienne ne va principalement qu'à établir ces deux choses, la corruption de la nature, et la rédemption de JÉSUS-CHRIST. Or, s'ils ne servent pas à montrer la vérité de la rédemption par la sainteté de leurs mœurs, ils servent au moins admirablement à montrer la corruption de la nature par des sentiments si dénaturés.

Rien n'est si important à l'homme que son état ; rien ne lui est si redoutable que l'éternité. Et ainsi qu'il se trouve des hommes indifférents à la perte de leur être, et au péril d'une éternité de misère, cela n'est point naturel. Il sont tout autres à l'égard de toutes les autres choses : ils craignent jusqu'aux plus petites, ils les prévoient, ils les sentent ; et ce même homme qui passe les jours et les nuits dans la rage et dans le désespoir pour la perte d'une charge, ou pour quelque offense imaginaire à son honneur, est celui-là même qui sait qu'il va tout perdre par la mort, et qui demeure néanmoins sans inquiétude ¹, sans trouble, et

1. « ... et qui demeure néanmoins sans inquiétude, sans trouble et sans émotion. » Les mots soulignés ont été ajoutés par P. R. Pour la suite « cette étrange insensibilité, etc., » jusqu'à la fin de l'alinéa, F. la donne ainsi : « C'est une chose monstrueuse de voir dans un même cœur et en même temps cette sensibilité pour les moindres choses, et cette étrange insensibilité pour les plus grandes. C'est un enchantement incompréhensible et un assoupissement surnaturel qui marque une force toute puissante qui le cause ».

sans émotion. Cette étrange insensibilité pour les choses les plus terribles dans un cœur si sensible aux plus légères, est une chose monstrueuse ? c'est un enchantement incompréhensible, et un assoupissement surnaturel.

Un homme dans un cachot ne sachant si son arrêt est donné, n'ayant plus qu'une heure pour l'apprendre, et cette heure suffisant, s'il sait qu'il est donné, pour le faire révoquer, il est contre la nature¹ qu'il emploie cette heure-là non à s'informer si cet arrêt est donné, mais à jouer, et à se divertir. C'est l'état où se trouvent ces personnes, avec cette différence que les maux dont ils sont menacés sont bien autres que la simple perte de la vie et un supplice passager que ce prisonnier appréhenderait. Cependant ils courent² sans souci dans le précipice après avoir mis quelque chose devant leurs yeux pour s'empêcher de le voir, et ils se moquent de ceux qui les en avertissent.

Ainsi non seulement le zèle de ceux qui cherchent Dieu prouve la véritable Religion³, mais aussi l'aveuglement de ceux qui ne le cherchent pas, et qui vivent dans cette horrible négligence. Il faut qu'il y ait un étrange renversement⁴ dans la nature de l'homme pour vivre dans cet état,

1. « ... il est contre la nature qu'il emploie cette heure-là... à jouer et à se divertir. » ; F. : « à jouer *au piquet*. » La phrase qui suit : « C'est l'état, etc., » est de P. R. F. donne seulement ceci : « Ainsi il est surnaturel que l'homme, etc. C'est un appesantissement de la main de Dieu. »

2. « ... cependant ils courent, etc. » ; F. : « ... nous courons, etc. » A la suite : « ... et ils se moquent de ceux, etc., » ajouté par P. R.

3. « Ainsi non seulement le zèle de ceux qui cherchent Dieu prouve la véritable religion, etc. » F. : « ... le zèle de ceux qui le cherchent prouve Dieu. » Dans la même phrase : « ... et qui vivent dans cette horrible négligence » est une addition de P. R.

4. « Il faut qu'il y ait un étrange renversement, etc. » Toute cette fin d'alinéa est de P. R. ; F. donne seulement ceci : « Il faut qu'il y ait un étrange renversement dans la nature de l'homme pour faire gloire d'être dans cet état, dans lequel il semble incroyable qu'une seule personne puisse être. »

et encore plus pour en faire vanité. Car quand ils auraient une certitude entière qu'ils n'auraient rien à craindre après la mort que de tomber dans le néant, ne serait-ce pas un sujet de désespoir plutôt que de vanité ? N'est-ce donc pas une folie inconcevable, n'en étant pas assurés, de faire gloire d'être dans ce doute ?

Et néanmoins il est certain que l'homme est si dénaturé qu'il y a dans son cœur une semence de joie en cela. Ce repos brutal¹ entre la crainte de l'enfer, et du néant semble si beau, que non seulement ceux qui sont véritablement dans ce doute malheureux s'en glorifient ; mais que ceux même qui n'y sont pas croient qu'il est glorieux de feindre d'y être. Car l'expérience nous fait voir que la plupart de ceux qui s'en mêlent sont de ce dernier genre ; que ce sont des gens qui se contrefont, et qui ne sont pas tels qu'ils veulent paraître. Ce sont des personnes qui ont ouï dire que les belles manières du monde consistent à faire ainsi l'emporté. C'est ce qu'ils appellent avoir secoué le joug ; et la plupart ne le font que pour imiter les autres.

Mais s'ils ont encore tant soit peu de sens commun², il n'est pas difficile de leur faire entendre combien ils s'abusent en cherchant par là de l'estime. Ce n'est pas le moyen d'en acquérir, je dis même parmi les personnes du monde qui jugent sainement des choses, et qui savent que la seule voie d'y réussir c'est de paraître honnête, fidèle, judicieux, et capable de servir utilement ses amis ; parce que les hommes n'aiment naturellement que ce qui leur peut être utile. Or, quel avantage y a-t-il pour nous à ouïr dire à un

1. « *Ce repos brutal*, etc. » Toute cette phrase paraît être de P. R.

2. Cet alinéa offre quelques différences avec F. « *S'ils ont encore tant soit peu de sens commun* » est une addition de P. R. Plus loin : « La seule voie d'y réussir c'est de paraître, etc. » ; F. : « ... de se faire paraître, etc. »

homme qu'il a secoué le joug, qu'il ne croit pas qu'il y ait un Dieu qui veille sur ses actions, qu'il se considère comme seul maître de sa conduite, qu'il ne pense à en rendre compte qu'à soi-même? Pense-t-il nous avoir porté par là à avoir désormais bien de la confiance en lui, et à en attendre des consolations, des conseils, et des secours dans tous les besoins de la vie? Pense-t-il nous avoir bien réjouis de nous dire qu'il doute si notre âme est autre chose qu'un peu¹ de vent et de fumée, et encore de nous le dire d'un ton de voix fier et content? Est-ce donc une chose à dire gaîment; et n'est-ce pas une chose à dire au contraire tristement, comme la chose du monde la plus triste?

S'ils y pensaient sérieusement ils verraient que cela est si mal pris, si contraire au bon sens, si opposé à l'honnêteté, et si éloigné en toute manière de ce bon air qu'ils cherchent, que rien n'est plus capable de leur attirer le mépris² et l'aversion des hommes, et de les faire passer pour des personnes sans esprit et sans jugement. Et en effet si on leur fait rendre compte de leurs sentiments et des raisons qu'ils ont de douter de la Religion, ils diront des choses si faibles et si basses qu'ils persuaderaient plutôt du contraire. C'était ce que leur disait un jour fort à propos une personne : « Si vous continuez à discourir³ de

1. « Pense-t-il nous avoir bien réjouis de nous dire *qu'il doute si notre âme est autre chose qu'un peu, etc.* » ; F. : « *Prétendent-ils nous avoir bien réjouis de nous dire qu'ils tiennent que notre âme n'est qu'un peu, etc.* »

2. « ... que rien n'est plus capable de leur attirer le mépris, etc. » (jusqu'à la fin de la phrase) ; F. : « ... qu'ils seraient plutôt capables de redresser que de corrompre ceux qui auraient quelque inclination à les suivre. » Plus loin : « Et, en effet, si on leur fait rendre compte, etc. » ; F. : « Et, en effet, faites leur rendre compte, etc. » ; P. R., pour éviter le mauvais son, a sacrifié la vivacité du tour.

3. « ... si vous continuez à discourir, etc. » C'est, par anticipation, le mot de Duclos : « Ils en diront tant qu'ils finiront par me faire aller à la messe. »

la sorte, leur disait-il, en vérité vous me convertirez. » Et il avait raison; car qui n'aurait horreur de se voir dans des sentiments où l'on a pour compagnon des personnes si méprisables.

Ainsi ceux qui ne font que feindre ces sentiments sont bien malheureux de contraindre leur naturel pour se rendre les plus impertinents des hommes. S'ils sont fâchés, dans le fond de leur cœur de n'avoir pas plus de lumière qu'ils ne le dissimulent point. Cette déclaration ne sera pas honteuse. Il n'y a de honte qu'à n'en point avoir. Rien ne découvre davantage¹ une étrange faiblesse d'esprit que de ne pas connaître quel est le malheur d'un homme sans Dieu. Rien ne marque davantage une extrême bassesse de cœur que de ne pas souhaiter la vérité des promesses éternelles. Rien n'est plus lâche que de faire le brave contre Dieu. Qu'ils laissent donc ces impiétés à ceux qui sont assez mal nés pour en être véritablement capables : qu'ils soient au moins honnêtes gens, s'ils ne peuvent encore être Chrétiens : et qu'ils reconnaissent enfin qu'il n'y a que deux sortes de personnes qu'on puisse appeler raisonnables; ou ceux qui servent Dieu de tout leur cœur, parce qu'ils le connaissent; ou ceux qui le cherchent de tout leur cœur, parce qu'ils ne le connaissent pas encore².

C'est donc pour les personnes qui cherchent Dieu sincèrement, et qui reconnaissant leur misère désirent véritablement d'en sortir, qu'il est juste de travailler, afin de leur aider à trouver la lumière qu'ils n'ont pas.

Mais pour ceux qui vivent sans le connaître, et sans le

1. « Rien ne découvre davantage, etc. » ; F. : « ... n'accuse... » A la suite : « Rien ne marque davantage une extrême bassesse de cœur, etc. » ; F. : « une mauvaise disposition du cœur. »

2. « ... parce qu'ils ne le connaissent pas encore. » Ce dernier mot ajouté par P. R.

chercher, ils se jugent eux-mêmes si peu dignes de leur soin, qu'ils ne sont pas dignes du soin des autres : et il faut avoir toute la charité de la Religion qu'ils méprisent pour ne les pas mépriser jusqu'à les abandonner dans leur folie. Mais parce que cette Religion nous oblige de les regarder toujours tant qu'ils seront en cette vie comme capables de la grâce qui peut les éclairer, et de croire qu'ils peuvent être dans peu de temps plus remplis de foi que nous ne sommes, et que nous pouvons au contraire tomber dans l'aveuglement où ils sont; il faut faire pour eux ce que nous voudrions qu'on fit pour nous si nous étions en leur place, et les appeler à avoir pitié d'eux-mêmes, et à faire au moins quelques pas pour tenter s'ils ne trouveront point de lumière. Qu'ils donnent à la lecture de cet ouvrage quelques-unes de ces heures qu'ils emploient si inutilement ailleurs¹. Peut-être y rencontreront-ils quelque chose, ou du moins ils n'y perdront pas beaucoup. Mais pour ceux qui y apporteront une sincérité parfaite et un véritable désir de connaître la vérité, j'espère qu'ils y auront satisfaction, et qu'ils seront convaincus des preuves d'une Religion si divine que l'on y a ramassées².

1. « ... qu'ils donnent à la lecture de cet ouvrage quelques-unes de ces heures qu'ils emploient si inutilement ailleurs. »; F. ajoute: « *quelque aversion qu'ils y apportent.* »

2. « ... des preuves d'une Religion si divine que l'on y a ramassées »; F.: « *que j'ai ramassées ici et dans lesquelles j'ai suivi à peu près cet ordre.* » Ces derniers mots font pressentir des suppressions faites par P. R., « mais, dit Cousin (*Des Pensées*, etc., 1843, p. 206), il faut avouer que les parties supprimées sont moins un développement qu'une répétition, une forme différente de ce qui précède. » F. les considère comme de simples *variantes*.

II

Marques de la véritable Religion

La vraie Religion doit avoir pour marque d'obliger à aimer Dieu. Cela est bien juste. Et cependant aucune autre que la nôtre ne l'a ordonné. Elle doit encore avoir connu la concupiscence de l'homme, et l'impuissance où il est par lui-même d'acquérir la vertu¹. Elle doit y avoir apporté les remèdes dont la prière est le principal. Notre Religion a fait tout cela; et nulle autre n'a jamais demandé à Dieu de l'aimer et de le suivre.

¶ Il faut, pour faire qu'une Religion soit vraie², qu'elle ait connu notre nature. Car la vraie nature de l'homme, son vrai bien, la vraie vertu, et la vraie Religion sont choses dont la connaissance est inséparable. Elle doit avoir connu la grandeur et la bassesse de l'homme³, et la raison de l'un et de l'autre. Quelle autre Religion que la Chrétienne a connu toutes ces choses?

¶ Les autres Religions, comme les Païennes, sont plus populaires; car elles consistent⁴ toutes en extérieur; mais

1. « ... Elle (la vraie religion) doit avoir connu la concupiscence de l'homme et l'impuissance où il est par lui-même d'acquérir la vertu. » Les mots soulignés ont été ajoutés par P. R. A la suite : « ... les remèdes, dont la prière est le principal... » ; F. : « ... les remèdes; l'un est la prière... »

2. « Il faut pour faire qu'une religion soit vraie, etc. » *Faire*, ajouté par P. R.

3. « ... la grandeur et la bassesse de l'homme, etc. » ; F. : « ... et la petitesse, etc. » A la suite, « ... et la raison de l'un et de l'autre. » c'est-à-dire *de l'un et de l'autre état.*; F. : « de l'une et de l'autre. » De même dans les éditions Havet et Didot.

4. « ... elles consistent toutes en extérieur » ; F. : « ... elles sont en extérieur. »

elles ne sont pas pour les gens habiles. Une Religion purement intellectuelle serait plus proportionnée aux habiles; mais elle ne servirait pas au peuple. La seule Religion Chrétienne est proportionnée à tous, étant mêlée d'extérieur et d'intérieur. Elle élève le peuple à l'intérieur, et abaisse les superbes à l'extérieur, et n'est pas parfaite sans les deux. Car il faut que le peuple entende l'esprit de la lettre, et que les habiles soumettent leur esprit à la lettre, en pratiquant ce qu'il y a d'extérieur¹.

¶ Nous sommes haïssables; la raison nous en convainc². Or, nulle autre Religion que la Chrétienne ne propose de se haïr. Nulle autre Religion ne peut donc être reçue de ceux qui savent qu'ils ne sont dignes que de haine.

¶ Nulle autre Religion que la Chrétienne n'a connu que l'homme est la plus excellente créature, et en même temps la plus misérable³. Les uns qui ont bien connu la réalité de son excellence ont pris pour lâcheté et pour ingratitude les sentiments bas que les hommes ont naturellement d'eux-mêmes. Et les autres qui ont bien connu combien cette bassesse est effective ont traité d'une superbe ridicule ces sentiments de grandeur qui sont aussi naturels à l'homme.

¶ Nulle Religion que la nôtre n'a enseigné que l'homme naît en péché. Nulle secte de Philosophes ne l'a dit. Nulle n'a donc dit vrai.

¶ Dieu étant caché, toute Religion qui ne dit pas que Dieu est caché n'est pas véritable; et toute Religion qui n'en rend pas la raison n'est pas instruisante. La nôtre fait tout cela.

1. « ... en pratiquant ce qu'il y a d'extérieur » ; résumé par P. R. du texte primitif qui étend cette pensée.

2. « ... nous sommes haïssables ; la raison nous en convainc. » Addition de P. R. A la suite : « ... ceux qui savent qu'ils ne sont dignes que de haine » ; F. : « ceux qui se haïssent et qui cherchent un être véritablement aimable ».

3. « ... la plus excellente créature et en même temps la plus misérable, » les mots soulignés ajoutés par P. R.

¶ Cette Religion qui consiste à croire que l'homme est tombé d'un état de gloire et de communication avec Dieu en un état de tristesse, de pénitence et d'éloignement de Dieu, mais qu'enfin il serait rétabli par un Messie¹ qui devait venir, a toujours été sur la terre. Toutes choses ont passé, et celle-là a subsisté pour laquelle sont toutes choses. Car Dieu voulant se former un peuple saint qu'il séparerait de toutes les autres nations, qu'il délivrerait de ses ennemis, qu'il mettrait dans un lieu de repos, a promis de le faire, et de venir au monde pour cela², et il a prédit par ses Prophètes le temps et la manière de sa venue. Et cependant pour affermir l'espérance de ses élus dans tous les temps, il leur en a toujours fait voir des images et des figures, et il ne les a jamais laissés sans des assurances de sa puissance et de sa volonté pour leur salut. Car dans la création de l'homme, Adam en était le témoin, et le dépositaire de la promesse du Sauveur qui devait naître de la femme. Et quoique les hommes étant encore si proches de la création, ne pussent avoir oublié leur création, et leur chute, et la promesse que Dieu leur avait faite d'un Rédempteur, néanmoins comme dans ce premier âge du monde ils se laissèrent emporter à toutes sortes de désordres, il y avait cependant des Saints, comme Enoch, Lamech, et d'autres qui attendaient en patience le Christ promis dès le commencement du monde. Ensuite Dieu a envoyé Noé, qui a vu la malice des hommes au plus haut degré ;

1. « ... mais qu'enfin il serait rétabli par un Messie, etc. » ; F. : « mais qu'après cette vie nous serons rétablis par un Messie, etc. »

2. « ... a promis de le faire et de venir au monde pour cela », les mots soulignés ajoutés par P. R. Plus loin, « ... fait voir des images et des figures. » Ces derniers mots sont également de P. R. La fin de cet alinéa a été arrangée par lui. Avant « Dieu fit ses promesses à Abraham, » Pascal avait mis : « lorsque Sem vivait encore. » P. R. a fait disparaître cet anachronisme.

et il l'a sauvé en noyant toute la terre par un miracle qui marquait assez, et le pouvoir qu'il avait de sauver le monde, et la volonté qu'il avait de le faire, et de faire naître de la femme celui qu'il avait promis. Ce miracle suffisait pour affermir l'espérance des hommes ; et la mémoire en étant encore assez fraîche parmi eux, Dieu fit ses promesses à Abraham qui était tout environné d'Idolâtres, et il lui fit connaître le mystère du Messie qu'il devait envoyer. Au temps d'Isaac et de Jacob l'abomination était répandue sur toute la terre ; mais ces Saints vivaient en la foi ; et Jacob mourant, et bénissant ses enfants s'écrie par un transport qui lui fait interrompre son discours : « J'attends, ô mon Dieu, le Sauveur que vous avez promis, » *salutare tuum expectabo, Domine* ¹.

Les Egyptiens étaient infectés et d'idolâtrie et de magie ; le peuple de Dieu même était entraîné par leurs exemples. Mais Cependant Moïse et d'autres voyaient ² celui qu'ils ne voyaient pas, et l'adoraient en regardant les biens éternels qu'il leur préparait.

Les Grecs et les Latins ensuite ont fait régner les fausses divinités ; les Poètes ont fait diverses théologies ³ ; les Philosophes se sont séparés en mille sectes différentes ; et cependant il y avait toujours au cœur de la Judée des hommes choisis qui prédisaient la venue de ce Messie qui n'était connu que d'eux.

Il est venu enfin en la consommation des temps : et depuis, quoiqu'on ait vu naître tant de schismes et d'hérésies, tant renverser d'États, tant de changements en toutes

1. Genèse, 49. 18.

2. « ... Moïse et d'autres voyaient celui, etc. » ; F. : « ... croyaient celui, etc. »

3. « ... les poètes ont fait diverses théologies » ; F. : « ... cent diverses théologies. »

choses ; cette Église qui adore celui qui a toujours été adoré a subsisté sans interruption. Et ce qui est admirable, incomparable, et tout à fait divin, c'est que cette Religion qui a toujours duré a toujours été combattue. Mille fois elle a été à la veille d'une destruction universelle ; et toutes les fois qu'elle a été en cet état Dieu l'a relevée par des coups extraordinaires de sa puissance. C'est ce qui est étonnant, et qu'elle s'est maintenue sans fléchir et plier sous la volonté des tyrans.

¶ Les États périraient si on ne faisait plier souvent les lois à la nécessité. Mais jamais la Religion n'a souffert cela, et n'en a usé. Aussi il faut ces accommodements, ou des miracles. Il n'est pas étrange qu'on se conserve en pliant, et ce n'est pas proprement se maintenir ; et encore périssent-ils enfin entièrement : il n'y en a point qui ait duré 1500 ans ¹. Mais que cette Religion se soit toujours maintenue, et inflexible ; cela est divin.

¶ Ainsi le Messie a toujours été cru ². La tradition d'Adam était encore nouvelle en Noé et en Moïse. Les Prophètes l'on prédit depuis, en prédisant toujours d'autres choses, dont les événements qui arrivaient de temps en temps à la vue des hommes marquaient la vérité de leur mission, et par conséquent celle de leurs promesses touchant le Messie. Ils ont tous dit que la loi qu'ils avaient n'était qu'en attendant celle du Messie ; que jusque-là elle serait perpétuelle, mais que l'autre durerait éternellement ; qu'ainsi leur loi ou celle du Messie dont elle était la promesse seraient toujours sur la terre. En effet elle a toujours duré ; et Jésus-

1. « ... Il n'y en a point (d'État) qui ait duré 1500 ans. » Il y avait mille ans dans le texte primitif : or, la monarchie française comptait déjà plus de mille ans au xvii^e siècle, d'où la correction de P. R.

2. Ce paragraphe a été très augmenté par P. R., qui a ajouté depuis : « Ils ont tous dit que la loi, etc. », jusqu'à « ... et J.-C. est venu, etc. »

CHRIST est venu dans toutes les circonstances prédites. Il a fait des miracles, et les Apôtres aussi qui ont converti les Païens; et par là les Prophéties étant accomplies le Messie est prouvé pour jamais.

¶ La seule Religion contraire à la nature en l'état qu'elle est, qui combat tous nos plaisirs, et qui paraît d'abord contraire au sens commun est la seule qui ait toujours été.

¶ Toute la conduite des choses devait avoir pour objet l'établissement et la grandeur de la Religion : les hommes doivent avoir en eux-mêmes des sentiments conformes à ce qu'elle nous enseigne : et enfin elle doit être tellement l'objet et le centre où toutes choses tendent, que qui en saura les principes puisse rendre raison et de toute la nature de l'homme en particulier, et de toute la conduite du monde en général.

Sur ce fondement les impies prennent lieu de blasphémer la Religion Chrétienne, parce qu'ils la connaissent mal. Ils s'imaginent qu'elle consiste simplement en l'adoration d'un Dieu considéré comme grand, puissant, et éternel; ce qui est proprement le Déisme presque aussi éloigné de la Religion Chrétienne que l'Athéisme qui y est tout à fait contraire. Et de là ils¹ concluent que cette Religion n'est pas véritable; parce que si elle l'était il faudrait que Dieu se manifestât aux hommes par des preuves si sensibles qu'il fût impossible que personne le méconnût.

Mais qu'ils en concluent ce qu'ils voudront contre le Déisme, ils n'en concluront rien contre la Religion Chrétienne qui reconnaît que depuis le péché Dieu ne se montre

1. La fin de cet alinéa : « ... et de là ils concluent, etc. », a été remaniée par P. R. Pascal terminait ainsi (F.) : « Ils concluent que cette religion n'est pas véritable, parce qu'ils ne voient pas que toutes choses concourent à l'établissement de ce point, que Dieu ne se manifeste pas aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire. »

point aux hommes avec toute l'évidence qu'il pourrait faire, et qui consiste proprement au mystère du Rédempteur, qui, unissant en lui les deux natures divine et humaine, a retiré les hommes de la corruption du péché pour les réconcilier à Dieu en sa personne divine.

Elle enseigne donc aux hommes ces deux vérités, et qu'il y a un Dieu dont ils sont capables, et qu'il y a une corruption dans la nature qui les en rend indignes. Il importe également aux hommes de connaître l'un et l'autre de ces points; et il est également dangereux à l'homme de connaître Dieu sans connaître sa misère, et de connaître sa misère sans connaître le Rédempteur qui l'en peut guérir. Une seule de ces connaissances fait ou l'orgueil des Philosophes qui ont connu Dieu et non leur misère, ou le désespoir des Athées qui connaissent leur misère sans Rédempteur.

Et ainsi comme il est également de la nécessité de l'homme de connaître ces deux points, il est aussi également de la miséricorde de Dieu de nous les avoir fait connaître. La Religion Chrétienne le fait; c'est en cela qu'elle consiste.

Qu'on examine l'ordre du monde sur cela, et qu'on voie si toutes choses ne tendent pas à l'établissement des deux chefs de cette Religion.

¶ Si l'on ne se connaît plein d'orgueil, d'ambition, de concupiscence, de faiblesse, de misère, et d'injustice, on est bien aveugle. Et si en le connaissant on ne désire d'en être délivré, que peut-on dire d'un homme si peu raisonnable ¹? Que peut-on donc avoir que de l'estime pour une Religion qui connaît si bien les défauts de l'homme, et que du désir pour la vérité d'une Religion qui y promet des remèdes si souhaitables?

1. « ... Que peut-on dire d'un homme si peu raisonnable? » Ces derniers mots ont été ajoutés par P. R.; F.: « Que peut-on dire d'un homme...? »

III

*Véritable Religion prouvée par les contrariétés qui sont dans
l'homme et par le péché originel.*

Les grandeurs et les misères de l'homme sont tellement visibles, qu'il faut nécessairement que la véritable Religion nous enseigne qu'il y a en lui quelque grand principe de grandeur, et en même temps quelque grand principe de misère. Car il faut que la véritable Religion connaisse à fond notre nature, c'est-à-dire qu'elle connaisse tout ce qu'elle a de grand et tout ce qu'elle a de misérable, et la raison de l'un et de l'autre. Il faut encore qu'elle nous rende raison des étonnantes contrariétés qui s'y rencontrent. S'il y a un seul principe de tout, une seule fin de tout, il faut que la vraie Religion nous enseigne à n'adorer que lui et à n'aimer que lui. Mais comme nous nous trouvons dans l'impuissance d'adorer ce que nous ne connaissons pas et d'aimer autre chose que nous, il faut que la Religion qui instruit de ces devoirs nous instruisse aussi de cette impuissance, et qu'elle nous en apprenne les remèdes.

Il faut, pour rendre l'homme heureux, qu'elle lui montre qu'il y a un Dieu, qu'on est obligé de l'aimer, que notre véritable félicité est d'être à lui et notre unique mal d'être séparé de lui; qu'elle nous apprenne que nous sommes pleins de ténèbres qui nous empêchent de le connaître et de l'aimer, et qu'ainsi nos devoirs nous obligeant d'aimer Dieu et notre concupiscence nous en détournant, nous sommes pleins d'injustice. Il faut qu'elle nous rende raison de l'opposition que nous avons à Dieu et à notre propre bien. Il faut qu'elle nous en enseigne les remèdes, et les moyens

d'obtenir ces remèdes. Qu'on examine sur cela toutes les Religions du monde, et qu'on voie s'il y en a une autre que la Chrétienne qui y satisfasse.

Sera-ce celle qu'enseignaient les Philosophes qui nous proposent pour tout bien un bien qui est en nous ? Est-ce là le vrai bien ? Ont-ils trouvé le remède à nos maux ? Est-ce avoir guéri la présomption de l'homme que de l'avoir égalé à Dieu ? Et ceux qui nous ont égalé aux bêtes¹ et qui nous ont donné les plaisirs de la terre pour tout bien ont-ils apporté le remède à nos concupiscences ? Levez vos yeux vers Dieu, disent les uns ; voyez celui auquel vous ressemblez et qui vous a fait pour l'adorer. Vous pouvez vous rendre semblable à lui ; la sagesse vous y égalera si vous voulez la suivre. Et les autres disent : Baissez vos yeux vers la terre, chétif ver que vous êtes, et regardez les bêtes dont vous êtes le compagnon. Que deviendra donc l'homme ? Sera-t-il égal à Dieu ou aux bêtes ? Quelle effroyable distance ! Que ferons-nous donc ? Quelle Religion nous enseignera à guérir l'orgueil et la concupiscence ? Quelle Religion nous enseignera notre bien, nos devoirs, les faiblesses qui nous en détournent, les remèdes qui les peuvent guérir, et le moyen d'obtenir ces remèdes ? Voyons ce que nous dit sur tout cela la Sagesse de Dieu² qui nous parle dans la Religion Chrétienne.

C'est en vain, ô homme, que vous cherchez dans vous-même le remède à vos misères. Toutes vos lumières ne peuvent arriver qu'à connaître que ce n'est point en vous que vous trouverez ni la vérité ni le bien. Les Philosophes vous

1. « ... Et ceux qui nous ont égalés aux bêtes. » ; F. ajoute : « et les Mahométans. » A la suite : « les plaisirs de la terre pour tout bien... » ; F. : « ... même pendant l'éternité » (se rapportant aux Mahométans).

2. « ... la sagesse de Dieu qui nous parle dans la Religion chrétienne » ; les mots soulignés ajoutés par P. R.

l'ont promis, ils ont pu le faire. Ils ne savent ni quel est votre véritable bien, ni quel est votre véritable état. Comment auraient-ils des remèdes à vos maux, puisqu'ils ne les ont pas seulement connus ? Vos maladies principales sont l'orgueil qui vous soustrait à Dieu, et la concupiscence qui vous attache à la terre ; et ils n'ont fait autre chose qu'entretenir au moins une de ces maladies. S'ils vous ont donné Dieu pour objet, ce n'a été que pour exercer votre orgueil. Ils vous ont fait penser que vous lui êtes semblable¹ par votre nature. Et ceux qui ont vu la vanité de cette prétention vous ont jeté dans l'autre précipice en vous faisant entendre que votre nature était pareille à celle des bêtes, et vous ont porté à chercher votre bien dans les concupiscences qui sont le partage des animaux. Ce n'est pas là le moyen de vous instruire de vos injustices². N'attendez donc ni vérité ni consolation des hommes. Je suis celle qui vous ai formé, et qui puis seule vous apprendre qui vous êtes. Mais vous n'êtes plus maintenant en l'état où je vous ai formé. J'ai créé l'homme saint, innocent, parfait. Je l'ai rempli de lumière et d'intelligence. Je lui ai communiqué ma gloire et mes merveilles. L'œil de l'homme voyait alors la Majesté de Dieu. Il n'était pas dans les ténèbres qui l'aveuglent, ni dans la mortalité et dans les misères qui l'affligent. Mais il n'a pu soutenir tant de gloire sans tomber dans la présomption. Il a voulu se rendre centre de lui-même et indépendant de mon secours. Il s'est soustrait de ma domination, et, s'égalant à moi par le désir de trouver sa félicité en lui-même, je l'ai abandonné à lui ; et, révoltant toutes les créatures qui lui étaient soumises, je les lui ai rendu ennemies ;

1. « ... que vous lui êtes semblable » ; F. : « ... semblables et conformes. »

2. Ce n'est pas là le moyen de vous instruire de vos injustices » ; F. : « ... de vous guérir de vos injustices que ces sages n'ont point connues. »

en sorte qu'aujourd'hui l'homme est devenu semblable aux bêtes, et dans un tel éloignement de moi qu'à peine lui reste-t-il quelque lumière confuse de son auteur, tant toutes ses connaissances ont été éteintes ou troublées. Les sens indépendants de la raison et souvent maîtres de la raison l'ont emporté à la recherche des plaisirs. Toutes les créatures ou l'affligent ou le tentent, et dominant sur lui ou en le soumettant par leur force, ou en le charmant par leurs douceurs, ce qui est encore une domination plus terrible et plus impérieuse.

¶ Voilà l'état où les hommes sont aujourd'hui. Il leur reste quelque instinct impuissant du bonheur de leur première nature, et ils sont plongés dans les misères de leur aveuglement et de leur concupiscence qui est devenue leur seconde nature.

¶ De ces principes que je vous ouvre vous pouvez reconnaître la cause de tant de contrariétés qui ont étonné tous les hommes et qui les ont partagés ¹.

¶ Observez maintenant tous les mouvements de grandeur et de gloire que ce sentiment de tant de misères ne peut étouffer ², et voyez s'il ne faut pas que la cause en soit une autre nature.

¶ Connaissez donc, superbe, quel paradoxe vous êtes à vous-même. Humiliez-vous, raison impuissante; taisez-vous, nature imbécile; apprenez que l'homme passe infiniment l'homme; et entendez de votre Maître votre condition véritable que vous ignorez.

¶ Car enfin, si l'homme n'avait jamais été corrompu il

1. « ... et qui les ont partagés » ; F. ajoute : « *en de si divers sentiments.* »

2. « ... que *ce sentiment* de tant de misères ne peut étouffer » ; F. : « ... que *l'épreuve* de tant de misères, etc.